



INSTRAW
nouvelles
FEMMES ET DEVELOPPEMENT



1989 I
ECO-GLO
FR

**Le travail des femmes:
LE SECTEUR
NON STRUCTURE**

No.12 • ETE 1989

Sommaire

- 2 REUNION A SAINT-DOMINGUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTRAW

- 5 LE SECTEUR NON STRUCTURE EN EXPANSION: SON IMPORTANCE POUR LES FEMMES
Le secteur non structuré fait maintenant partie intégrante des économies nationales. Cependant, la participation des femmes n'est toujours pas évaluée de façon adéquate.

- 7 CONTRIBUTION ECONOMIQUE DES FEMMES: NOUVEAU CONCEPTS
Quelle méthodologie utiliser pour quantifier la proportion du secteur non structuré et la participation des femmes?

- 8 L'INSTRAW ET LA COMMISSION DE STATISTIQUE DE L'ONU
Discussion du rapport sur "l'Elaboration de directives pour les comptabilités nationales concernant la contribution des femmes au développement".

- 9 LE ROLE DES FEMMES AFRICAINES DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE
Un projet intégré des Nations Unies.

- 11 COMMISSION SUR "LA FORCE DE TRAVAIL" DES FEMMES
En Inde, le gouvernement a désigné une Commission nationale sur les femmes qui travaillent à leur compte.

- 12 STATISTIQUES ET INDICATEURS POUR QUANTIFIER LE TRAVAIL DES FEMMES
Un atelier pour utilisateurs et producteurs.

- 16 TRADUIRE LES MOTS EN ACTION
Un atelier de formation sous-régional sur les femmes dans le développement pour le personnel de l'ONU a été organisé par l'INSTRAW, le PNUD et le FNUAP.

- 17 LES COMMUNICATIONS POUR LES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT

- 25 LES CITOYENNES DU TROISIEME AGE
Examiner les conditions particulières des femmes âgées.

- 27 ANNEE INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION
Le droit à la connaissance: c'est aussi un droit de la femme.

- 31 L'INSTRAW ET LES COMMISSIONS REGIONALES
Une réunion consultative.

- 37 LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES



Vendeuse de ponchos
près de Quito (Equateur)
Photo ONU/Miton Grant

Rubriques

- 1 EDITORIAL

- 28 FEMMES ET DEVELOPPEMENT:
LE DEBAT CONTINUE A L'ONU

- 32 NOTRE CHOIX

- 34 BIBLIOTHEQUE

- 40 NOUVELLES INTERNES

Rédaction: Dunja Pastizzi-Ferencic, Krishna Ahoja-Patel, Christine Lemoine.
Collaboration: Diana Brandi, Borjana Bulajich-Maksimovich, Deborah Crowe, Corazón Narváez, Maria Paul-Aristy, Soledad Parada, Francia Sención, Alfred Staangelar.
Production et distribution: Magda Canals de Peña, Leticia Vences.
Traduction: Yvonne Bellion, Agnès Boonefaes.
Composition et mise en page: Ninón de Saleme.

Comptabiliser le travail des femmes:

LE SECTEUR
NON
STRUCTURE

Le phénomène que les économistes considéraient comme purement conjoncturel au début des années soixante-dix s'est en fait révélé un élément dont l'importance progresse régulièrement, surtout dans les pays en développement. Le terme "secteur non structuré" (ou secteur "informel") est désormais utilisé amplement dans la littérature du développement, même si on lui prête des sens différents. Il n'existe pas encore de définition type et acceptée universellement, bien que les experts continuent à travailler sur le concept aux fins opérationnelles. Actuellement, le terme s'applique à des gens qui travaillent de manière indépendante, sans engager à titre régulier d'employés rémunérés. Ils peuvent recevoir l'aide, à plein temps ou à temps partiel, de membres de leur famille; ils ont le plus souvent une formation professionnelle insuffisante et perçoivent des revenus extrêmement bas; ils ont généralement une sécurité d'emploi insignifiante, voire nulle. Ces travailleurs sont, par exemple, petits fermiers, vendeurs à la sauvette ou colporteurs; ils fabriquent des produits traditionnels ou offrent leurs services. Cette vaste gamme d'activités a été incorporée à la définition adoptée par l'OIT en octobre 1987, lors de la réunion des spécialistes en statistiques du travail.

Dans la plupart des activités citées ci-dessus, les femmes jouent un rôle prépondérant, tant par leur nombre que par leur efficacité. La part que représente le secteur non structuré, dont l'importance s'accroît sans cesse, en matière de revenus féminins, est analysée dans le premier article de ce numéro d'*INSTRAW Nouvelles* (page 5). En prenant comme point de mire les femmes du secteur non structuré, nous rappelons la complexité de la démarcation entre travail rémunéré et travail non rémunéré des femmes. Le processus visant à identifier ce genre d'activités requiert une action comportant plusieurs stades, afin de détecter puis évaluer la contribution économique des femmes. Il faut disposer de nouveaux concepts et de nouvelles définitions pour évaluer correctement les dimensions du secteur non structuré ainsi que la proportion dans laquelle les femmes contribuent à celui-ci (page 7).

Au sein du système des Nations Unies, plusieurs organismes et institutions se sont penchés sur la question, et il en est résulté un certain nombre d'études, de recommandations et de projets concrets. Ainsi, la Commission de statistique des Nations Unies a-t-elle examiné lors de sa dernière session le rapport du Secrétaire général sur "L'élaboration de directives destinées aux comptabilités nationales en matière de contribution des femmes au développement" (page 8), travail entrepris conjointement par l'INSTRAW et le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU. Par ailleurs, un projet intégré des Nations Unies, financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est actuellement en cours de réalisation. Confié à plusieurs organisations, il concerne "l'amélioration du rôle des femmes africaines dans la production et gestion du secteur non structuré" (page 9). L'approche de ce projet intégré est pluridisciplinaire et comporte plusieurs volets. L'INSTRAW s'est vu confier l'élaboration de la composante statistique.

Il est important de rappeler que la définition la plus adéquate du secteur non structuré peut varier d'un pays à l'autre. En Inde, une "Commission nationale sur les femmes qui travaillent à leur compte et les femmes du secteur non structuré" a entrepris récemment une étude approfondie des conditions de travail et de vie des femmes pauvres (page 12). Cette initiative pourrait bien servir de modèle à d'autres pays en ce qui concerne la formulation de politiques et de projets.

Le supplément de ce numéro d'*INSTRAW Nouvelles* est lui aussi consacré à la problématique de la femme dans le secteur non structuré: trois études de cas spécifiques, au Kenya, au Mexique et au Népal, y sont présentées. Elles soulignent le problème de la classification du travail féminin, sans laquelle le secteur non structuré continuera à être un domaine laissé pour compte par la recherche et la planification. □

Réunion du Conseil d'administration de l'INSTRAW



Du 20 au 24 février, le Conseil d'administration de l'INSTRAW a tenu sa neuvième session à son siège permanent de Saint-Domingue (République dominicaine). Mme Kristin Tornes a été élue Présidente de la session, Mme Berta Torrijos de Arosemena, Vice-Présidente et Mme Tawhida Osman Hadra, Rapporteur.

Les points de l'ordre du jour étaient les suivants:

- Exécution du programme de travail de 1988 — rapport d'activité de l'Institut.

- Réunion consultative internationale sur les communications pour les femmes et le développement.

- Politiques de l'Institut en matière de publications.

- Plan à moyen terme de l'INSTRAW pour la période 1990-1995.

- Réseaux — coopération avec les commissions régionales, les points focaux et les correspondants de l'INSTRAW.

- Affaires diverses concernant le fonctionnement de l'Institut.

Après avoir étudié le rapport d'activités, le Conseil, à l'unanimité, a complimenté l'INSTRAW pour la qualité et la quantité de travail réalisé en 1988. Celui-ci s'est conformé rigoureusement au budget-programme voté par le Conseil et qui accordait une priorité aux activités d'information, de documentation et de communication. Le Conseil d'administration a tout particulièrement adressé ses félicitations à l'INSTRAW pour l'intensification de ses activités de formation dans le domaine des femmes et du développement et il lui a demandé de poursuivre ses efforts dans ce sens afin de mettre au point des méthodes, du matériel et des programmes de formation destinés à des groupes cibles bien définis.

La neuvième session revêtait une importance toute particulière puisque le Conseil d'administration a approuvé le Plan à moyen terme de l'Institut pour 1990-1995, lequel tient compte

du Plan à moyen terme de l'ensemble du système concernant la participation des femmes au développement pour la période 1990-1995. Le Plan de l'INSTRAW vise essentiellement à renforcer la capacité interne des pays en développement dans le domaine de la recherche, la formation, l'information et la communication afin de promouvoir le progrès des femmes.

Les réseaux ont aussi constitué un point important de l'ordre du jour de cette neuvième session: ils sont en effet la pierre de touche sur laquelle repose le mode de fonctionnement choisi par l'INSTRAW avec le plus grand succès. Ils consistent en accords de coopération et de mise en commun des coûts aussi bien dans le contexte des Nations Unies qu'en dehors de celles-ci. Le Conseil d'administration a ratifié que le travail en réseaux pour les femmes et le développement ferait connaître aux dirigeants les expériences des collectivités et assurerait une rétroaction lors de la mise en application des programmes et des projets de développement.

Il a réitéré que la coopération devait se poursuivre à tous les niveaux tant au sein qu'en dehors du système des Nations Unies; avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales, aux niveaux national, régional et international. Afin de planifier leur collaboration future, les cinq commissions régionales se sont réunies les 16 et 17 février 1989 avec l'INSTRAW.

Le Conseil a approuvé les différents types de publications éditées par l'Institut et il lui a demandé de poursuivre la politique actuelle en ce qui concerne le contenu et le mode de production. Le Conseil s'est également réjoui du succès de la première réunion consultative internationale sur les communications pour les femmes et le développement, célébrée à Rome, du 24 au 28 octobre 1988. Les directives adoptées à cette réunion serviront à

élaborer des programmes concrets qui renforceront les communications en faveur des femmes et du développement, de concert avec les organismes et institutions de l'ONU. Ces programmes seront élaborés par des spécialistes appartenant à des disciplines et à des cultures différentes.

Afin de fêter en 1990 le dixième anniversaire du Conseil d'administration de l'INSTRAW, les commissions régionales, les points focaux de l'Institut, les anciens membres du Conseil et les organisations non gouvernementales ont été invités à se joindre à la célébration de cet anniversaire aux niveaux régional et national. Un sous-comité a été créé pour aider l'INSTRAW à préparer cet événement.

Le Conseil a finalement exprimé ses remerciements aux gouvernements qui soutiennent l'INSTRAW de leurs dons, au pays hôte, au Secrétaire général, aux organismes et institutions spécialisées de l'ONU, aux points focaux de l'Institut et aux organisations non gouvernementales qui collaborent avec l'INSTRAW.

Les membres du Conseil présents étaient: Inés Alberdi (Espagne), Berta Torrijos de Arosemena (Panama), Daniela Colombo (Italie), Fabiola Cui Ortiz (Equateur), Hawa Diallo (Mali), Elena Atanassova Lagadinova (Bulgarie), Achie Sudiarti Luhulima (Indonésie), Gule Afruz Mahbub (Bangladesh), Tawhida Osman Hadra (Soudan) et Kristin Tornes (Norvège). Les membres de droit étaient le représentant du Secrétaire général, Xie Qimei, Secrétaire général adjoint à la coopération technique pour le développement; une représentante du pays hôte, la République dominicaine, Jacqueline Malgón; la Directrice de l'Institut, Dunja Pastizzi-Ferencic; et cinq représentants des commissions régionales, Mebo Mwaniki (CEA), John Kelly (CEE), Miriam Krawczyk (CEPALC), Edward Van Roy (CESAP) et Amina Adam (CESAO). □

Le Conseil de l'INSTRAW évalue le programme sur les statistiques

La mise au point de statistiques et d'indicateurs se rapportant spécifiquement à la condition des femmes a été recommandée pour la première fois au niveau global par le Plan d'action mondial pour la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la femme, adopté par la Conférence mondiale de Mexico (1975).

Cette recommandation a été rapidement ratifiée par plusieurs résolutions et décisions adoptées au sein du système des Nations Unies. L'INSTRAW a élaboré, en étroite collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies (BSNU), un programme de recherche et de formation approuvé à la deuxième session du Conseil d'administration en 1982. Celui-ci avait principalement pour but d'améliorer la disponibilité et la qualité de toutes les statistiques essentielles relatives aux femmes, et notamment celles qui concernent leur rôle dans le développement économique et social sous toutes ses formes. Ceci implique plusieurs dimensions: la sélection, les spécifications, la compilation et l'analyse des séries et des indicateurs au niveau international; l'appui technique offert aux différents pays afin de les aider à élaborer et à exécuter leurs propres programmes de collecte, d'analyse et de diffusion des statistiques et indicateurs sur la condition des femmes ainsi que la mise au point des concepts et méthodes nécessaires à l'obtention de statistiques et d'indicateurs fiables, à jour et exhaustifs sur la condition des femmes au niveau national.

C'est pourquoi l'une des premières activités qu'a entreprises l'INSTRAW a-t-elle été de publier, en anglais, arabe, espagnol et français, deux rapports: *Compilation d'indicateurs sociaux sur la condition des femmes* et *Amélioration des concepts et méthodes utilisés dans les statistiques et indicateurs sur*

la condition des femmes, destinés à offrir des conseils techniques aux producteurs et utilisateurs de statistiques sur les femmes aux niveaux national, régional et international. En 1985, l'INSTRAW a publié avec la collaboration du Bureau international du travail (BIT) une enquête statistique mondiale sur l'activité économique des femmes, regroupée par région géographique et économique ainsi que par pays.

Dans cette vaste perspective, dix ateliers de travail ont été organisés: un à vocation régionale pour l'Amérique latine, trois à vocation sous-régionale pour l'Afrique du Sud-Est, l'Amérique centrale et la Caraïbe, et sept ateliers nationaux: en République dominicaine, au Nigéria, au Pakistan, en Indonésie, au Sri Lanka, en Chine et en Grèce. Les participants, 540 au total, étaient des représentants des bureaux de statistique nationaux et d'importantes organisations gouvernementales, des planificateurs, des spécialistes du développement ainsi que des fonctionnaires d'institutions non gouvernementales, telles que centres de recherche, universités et groupements de femmes.

Ces ateliers ont étudié les besoins en matière de données sur les femmes et ils ont fait le bilan de la disponibilité et de la pertinence de différents concepts de grande importance pour la planification. Les principaux domaines requérant qu'on leur accorde davantage d'attention et la prééminence lors de la collecte des données sont la contribution des femmes au sein de la population active, et notamment dans le secteur de l'agriculture, et la production dans l'économie familiale.

Au cours de ces ateliers, les discussions ont souligné unanimement que les producteurs des bureaux nationaux de statistique —démographes, économistes et statisticiens— devraient faire l'objet d'un recyclage afin de prendre conscience de la pénurie et des

distorsions généralisées des données concernant les femmes ainsi que des conséquences qu'entraînait ce phénomène en matière de planification et de programmation du développement. En général, les utilisateurs ont besoin, eux aussi, de mieux connaître les activités des bureaux de statistique, en particulier en ce qui concerne les processus de collecte, réduction et tabulation des données ainsi que ceux de mise au point des indicateurs et d'interprétation de ces derniers. Les rapports des ateliers de formation nationaux sont généralement préparés et publiés par l'Institut. Le rapport de l'atelier sous-régional pour l'Afrique du Sud-Est, qui s'est tenu à Harare (Zimbabwe) en 1985, a été publié sous forme d'ouvrage destiné à la vente par les Nations Unies, en anglais, arabe, espagnol, français et russe, et sert de manuel de formation.

Un autre volet important du travail de l'INSTRAW concerne l'analyse et la redéfinition des activités économiques des femmes. L'INSTRAW s'adonne, de concert avec le BSNU, à la tâche de créer des bases solides afin d'obtenir les éléments de preuve nécessaires et objectifs reposant sur des données pertinentes. Il se propose de conforter la condition des femmes, de documenter leur contribution au développement économique et social et d'analyser les raisons pour lesquelles l'information numérique disponible ne répond pas, le plus souvent, aux normes établies.

Une quantification adéquate des phénomènes sociaux et économiques, spécialement quand il s'agit de les examiner sous une optique nouvelle, implique une transformation totale des attitudes mentales et comportements antérieurs. Ceci exige des préparatifs minutieux ainsi que des actions concertées et permanentes afin de vaincre les nombreux problèmes inhérents aux définitions, méthodes, attitudes psychologiques et fonctionnement.

En 1985, l'INSTRAW a entrepris des recherches afin d'identifier les problèmes que présentent les méthodes utilisées pour mesurer le travail des femmes et chiffrer leur participation et leur production dans le secteur non structuré. L'une des études a été publiée par les Nations Unies sous forme d'ouvrage destiné à la vente et elle a été utilisée comme documentation à la Réunion du groupe d'experts sur la quantification des revenus des femmes et leur participation et production au sein du secteur non structuré, organisée en octobre 1986 par l'Institut et le BSNU, avec la collaboration de la CEPALC.

Au cours des années 1988-1989, l'INSTRAW a étendu encore plus son programme pilote en matière de statistiques et d'indicateurs afin de coopérer à la révision du Système de Comptabilité Nationale (SCN) et des classifications internationales types actuellement en cours et qui devront rendre compte avec exactitude de la participation et de la contribution économiques des femmes. Il se concentre plus particulièrement sur les approches méthodologiques et les analyses conceptuelles nécessaires pour améliorer la collecte et l'analyse des données relatives aux femmes ainsi que sur la formation des utilisateurs et producteurs de statistiques à ce sujet. Tous les rapports de cette recherche ont été accueillis favorablement et ils ont été pris en considération dans les travaux des institutions spécialisées, et notamment la Commission de statistique de l'ONU, le Groupe d'experts chargé de la révision du SCN, la Conférence des spécialistes en statistique du travail et bien d'autres.

L'INSTRAW participe également à d'autres activités liées aux statistiques sur les femmes, comme les bases de données sur les femmes âgées ou la mise à l'épreuve de sa méthode de recherche dans certains pays africains (cf. en page 9). La ligne de conduite adoptée par l'INSTRAW pour ce projet à long terme en Afrique a consisté en une approche du type jeu de cubes, et l'aval reçu des différents organes législatifs et de décision, entre autres de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, a convaincu l'INSTRAW qu'il s'était engagé sur la voie qui contribuerait à améliorer les statistiques et les indicateurs concernant la condition des femmes dans le monde entier. □

PHOTO ONU/John Isaac



Vendeuse de légumes au marché de Cochabamba (Bolivie)

LE SECTEUR NON STRUCTURE EN EXPANSION:

son importance pour les femmes

Voici maintenant près de deux décennies que des modalités de travail différentes de celles qui prédominaient sur le marché officiel de la main-d'oeuvre se sont transformées en un phénomène tangible, universel et en plein essor. Bien que ceci ait entraîné irrévocablement des conséquences importantes pour le processus de développement dans son ensemble, dans une grande mesure cependant sa contribution à l'économie a été négligée par la plupart des analystes et le secteur non structuré (ou secteur "informel") continue à être le secteur le moins connu de l'économie tout entière. Jusqu'à présent, le concept de secteur non structuré n'a pas encore été défini correctement ni reconnu à sa juste valeur par les fonctionnaires qui occupent des postes clés ni par le grand public.

On accepte généralement de nos jours que ce qui n'était considéré que comme un phénomène conjoncturel au début des années soixante-dix, résultat d'une situation de crise, a eu non seulement tendance à se perpétuer mais que sa progression se poursuit au fil des années. L'essor du secteur non structuré s'est affirmé pendant les années quatre-vingts et il englobe une vaste gamme d'activités et de types d'entreprises. En fait, ce secteur s'est converti

en une partie intégrante des économies nationales, plutôt qu'en un additif marginal.

Cette importance croissante du secteur non structuré s'inscrit dans le cadre d'une économie mondiale qui au cours des années quatre-vingts a progressé à un rythme bien plus lent que pendant les décennies précédentes, d'un marché financier qui affronte en permanence le risque d'une crise catastrophique à cause du problème de l'endettement et de l'instabilité des taux de change, des barrières protectionnistes qui menacent le commerce mondial, de l'effondrement, en valeur réelle, du prix des matières premières sur les marchés internationaux, atteignant des niveaux qui sont les plus bas de ces 50 dernières années.¹ Par voie de conséquence, le revenu par habitant a chuté et, pendant les années quatre-vingts, les taux de chômage des pays développés à économie de marché ont, en moyenne, doublé en comparaison avec ceux des années soixante-dix. Des études menées dans ce sens dans différentes régions du monde ont démontré qu'il s'est produit des changements dans la structure de l'emploi et elles ont montré que, parallèlement à la croissance du secteur tertiaire, le secteur non structuré s'était lui aussi accru considérablement.²

Il est facile de se rendre compte que le secteur non structuré est en pleine expansion, et la lecture de la littérature disponible sur la question nous conduit à la même conclusion. Dans les pays d'Amérique latine, on observe que, en même temps qu'un accroissement considérable du sous-emploi, on voit les villes envahies par des vendeurs ambu-

lants et des personnes qui exercent des professions vraiment marginales qui constituent pour une partie importante de la population le seul moyen de gagner sa vie. Les usines ont licencié bon nombre de travailleurs tout en maintenant un volume de production constant grâce à l'emploi de sous-traitants dont la majorité sont des femmes ou des personnes considérées comme une main-d'oeuvre secondaire, c'est à dire des jeunes et des personnes âgées, ainsi que des immigrés.

Par ailleurs, s'il est vrai que le secteur non structuré existait bien longtemps avant d'être reconnu comme tel, on observe que dans les pays africains la production se caractérise de plus en plus comme une production à petite échelle, à marchés non concurrentiels, à faibles rendements et qui exige une main-d'oeuvre importante. Ces modalités de travail propres au secteur non structuré sont très fréquentes dans les villes africaines: des tailleurs opèrent sur les galeries, et sous les arbres on voit des réparateurs de bicyclettes et des cordonniers. Dans les villes, beaucoup de gens gagnent leur vie grâce à des activités à petite échelle, telles que la vente de fruits et de légumes, la préparation et vente de repas, la confection de balais et de nattes, la fabrication de bière et de liqueurs, la coiffure, etc. Ces activités ont beau être en plein essor en milieu urbain, c'est dans les zones rurales que le secteur non structuré africain trouve toute son expression. La plupart de ces activités concernent la fabrication d'outils pour l'agriculture et la pêche: houes, haches, couteaux, nasses et casiers pour la pêche et

* Extrait de la contribution de l'INSTRAW à l'enquête mondiale de l'ONU sur le rôle des femmes dans le développement.

1. Pérez de Cuellar, J.; *Memoria del Secretario General sobre la Labor de la Organización*, New York, 1987.

2. OIT/PREALC; *Ajuste y Deuda Social, un Enfoque Estructural*, Santiago du Chili, 1987.

même parfois les bateaux de pêche.³

Des études réalisées en Asie et dans la région du Pacifique confirment également que l'emploi féminin tend à se concentrer dans les secteurs les moins productifs et les moins bien payés tels que l'agriculture de subsistance, les services individuels et les manufactures à fort coefficient de main-d'oeuvre, et que les femmes sont en majorité parmi les travailleurs familiaux non rémunérés. En outre, on

les zones rurales. Les petites entreprises, selon un procédé devenu général, ne fabriquent que très rarement des produits finis; elles travaillent sous contrat pour d'autres firmes plus importantes qui appartiennent elles aussi au secteur non structuré.⁴ La contribution du secteur non structuré de ces pays ne devrait donc pas être sous-estimée puisque des produits ayant une valeur de plusieurs millions de dollars sont ainsi fabriqués dans des

tivement "de mesurer et d'intégrer dans la comptabilité nationale, les statistiques économiques et le produit national brut, les contributions rémunérées des femmes à tous les aspects et secteurs du développement et plus encore les contributions non rémunérées. Il conviendrait de prendre des mesures concrètes pour quantifier leur contribution, sans contrepartie pécuniaire, à l'agriculture, à la production alimentaire, à la reproduction et aux activités domestiques." (par. 120).⁶

Puisque l'importance de la contribution des femmes à l'économie est reconnue ainsi que leur capacité à devenir des partenaires du développement, le moment propice est arrivé de faire prendre conscience aux décideurs de ce phénomène et d'obtenir qu'ils trouvent une solution aux conséquences sociales et économiques qu'il entraîne, à savoir, les chiffres exacts de la main-d'oeuvre non déclarée et dépourvue de toute couverture sociale, l'étendue des tâches ménagères, le développement de l'entraide remplaçant le travail et l'instabilité des relations de production.

La quantification des phénomènes économiques et sociaux dans le secteur non structuré de l'économie est une affaire complexe en soi et la quantification de la contribution des femmes est un défi encore plus grand. Tout ce qui conforme le PNB a une valeur et est sujet à la planification et à la pro-

EN AFRIQUE, ASIE ET AMERIQUE LATINE, LE SECTEUR NON STRUCTURE FAIT PARTIE INTEGRANTE DES ECONOMIES NATIONALES.

a constaté que les femmes rurales et les femmes urbaines trouvent généralement un emploi dans de petites entreprises propriétés d'un membre de leur famille en qualité de travailleuses non rémunérées. Bien que toutes les personnes qui travaillent dans ces conditions ne puissent être considérées comme faisant partie du secteur non structuré, un pourcentage élevé d'entre elles relève de ce secteur.

Par ailleurs, dans les pays développés, on a également observé un accroissement des activités de production parallèles et la prolifération de mini-industries et d'ateliers de production artisanale qui fonctionnent sur la base du contrat et du sous-traitement, et qui alimentent les industries du textile, de la confection, des deux-roues et de la chaussure. Dans les pays d'Europe occidentale par exemple, les femmes sont en train de devenir le principal soutien de ce mécanisme, comme l'ont souligné les récents débats qui ont porté essentiellement sur la polyvalence des femmes, surtout dans

usines "inexistantes" ou qui travaillent avec un personnel très réduit.

Un aspect de plus en plus évident de ce phénomène est que les femmes sont légions dans ces activités. Bien que la contribution des femmes au développement et à la croissance économique ne fasse pas encore partie de la plupart des analyses et que les statistiques actuelles sur les femmes aient besoin d'être améliorées, les résultats de recherches récentes indiquent que des femmes, en nombre considérable et en quantité croissante, travaillent au sein du secteur non structuré. Quel qu'en soit le véritable motif, dans le monde entier les femmes travaillent chaque jour davantage, et un pourcentage extrêmement élevé le fait au sein du secteur non structuré.

LA VISIBILITE CROISSANTE DES FEMMES DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE DEVRAIT ETRE MESUREE DE MANIERE ADEQUATE.

C'est pourquoi les Stratégies prospectives d'action de Nairobi ont demandé instamment aux gouvernements d'"accorder une attention particulière aux femmes qui occupent une place marginale ou périphérique sur le marché du travail comme celles qui ont des emplois temporaires précaires ou des emplois à temps partiel non réglementés, ainsi qu'au nombre croissant de femmes qui travaillent dans le secteur non institutionnalisé de l'économie." (par. 147).⁵

Les Stratégies ont demandé impéra-

grammation économiques. Si le travail réalisé par plus de la moitié de la population mondiale reste exclu du PNB, les femmes continueront à être des productrices oubliées et des prestataires de services laissées de côté. C'est pourquoi une compréhension plus vaste et plus complète des concepts, une quantification appropriée et un traitement approfondi des statistiques sont essentiels pour que le travail des femmes dans le secteur non structuré apparaisse dans le système de comptabilité nationale révisé. □

3. Bardouville, Raj; "The Sexual Division of Labour in the Urban Informal Sector: A Case Study of Lusaka," in *Beyond Political Independence: Zambia's Development Predicament in the 1980s*, Berlin, 1984.

4. Porter, A., et al; *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*, non publié, 1988.

5. Les stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme; publication de l'ONU No. E85.W.10, New York, 1985.

6. *ibid.*

Contribution économique des femmes

nouveaux concepts

Le fait que les femmes soient des productrices économiques et qu'elles exercent des activités au sein du secteur non structuré a mis en lumière plusieurs autres particularités qui requièrent une étude plus exhaustive et des recherches appropriées. Outre l'ambiguïté générale et les difficultés conceptuelles qui caractérisent le secteur non structuré, l'aspect probablement le plus pertinent du problème a trait à la méthodologie qui permettrait de calculer correctement son ordre de grandeur. Ceci revêt une importance toute particulière pour les femmes puisque toute sous-estimation des dimensions du secteur non structuré constitue l'exemple flagrant d'une distorsion statistique en matière de participation des femmes à l'économie. Il existe plusieurs considérations techniques liées aux effets des politiques en la matière qui doivent être comprises dans cette optique.

La question essentielle reste quelle méthode choisir ou instaurer pour mesurer la contribution et les activités des femmes au sein du secteur non structuré. En premier lieu, il faut souligner qu'il serait bon de pouvoir compter sur plusieurs définitions de "population active" et de "secteur non structuré". La définition du système de comptabilité nationale (SCN) et des activités de la main-d'œuvre acceptée au niveau international présente plusieurs difficultés d'ordre pratique quand il s'agit d'établir la ligne de démarcation entre activités de la population active et celles de la population non active. L'utilité des enquêtes sur l'emploi du temps pour quantifier la participation au sein du secteur non structuré a été soulignée dans les activités de l'INSTRAW ainsi que dans divers documents.

Les enquêtes sur les entreprises pourraient également constituer une source précieuse d'informations sur les conditions de travail. Pour éviter les problèmes d'échantillonnage, les informations sur les entreprises pou-

raient être incorporées aux enquêtes sur les ménages et être collectées en même temps qu'elles. Ces informations seraient obtenues des personnes qui, auraient été recensées comme "travailleurs du secteur non structuré".

Comme les revenus du secteur non structuré accusent des disparités très marquées et que la plupart des femmes gagnent des salaires relativement bas, les perspectives du cycle de vie et du cycle du travail sont d'importance capitale pour les politiques. Les questions qui se posent sont: a) Les femmes n'appartiennent-elles que provisoirement au secteur non structuré qu'elles abandonnent ensuite au profit d'activités mieux rémunérées du secteur structuré? Ou bien b) Restent-elles en permanence au sein du secteur non structuré mais parviennent à des revenus plus élevés quand un membre de leur famille les aide? Ou bien c) Restent-elles toujours au sein du secteur non structuré mais exercent par ailleurs différentes activités (y compris peut-être une activité du secteur structuré) qui, toutes ensemble, leur procurent des revenus acceptables? Il serait intéressant de s'occuper de ces questions et d'en obtenir un point de vue longitudinal en se concentrant sur la mobilité professionnelle dans le cadre du cycle de vie ainsi que d'étudier et de résumer ce que l'on connaît déjà en matière de collecte et d'analyse de données longitudinales.

Dans beaucoup de familles, les revenus des femmes du secteur non structuré sont indispensables pour vivre. Cette situation n'est pas encore appréciée à sa juste valeur par les dirigeants qui continuent à s'intéresser principalement aux travailleurs syndiqués et à la création d'emplois destinés essentiellement aux hommes, considérés comme les principaux soutiens de famille. L'INSTRAW travaille afin de changer les concepts traditionnels en revalorisant la situation économique et sociale des femmes. □

CITP, CITI, CISP

Comment les classifications voient-elles les femmes

Les principaux systèmes de classification sont: la classification internationale type des professions (CITP), la classification internationale type par industrie (CITI) et la classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP); et pour les femmes, la classification du secteur familial dans le système de comptabilité nationale (SCN) est tout particulièrement importante. Il s'agit là de modalités différentes visant à classer les phénomènes économiques et sociaux et qui se complètent l'une l'autre à bien des égards.

La nouvelle classification internationale type des professions (CITP) rend mieux compte de la place qu'occupent les femmes sur le marché du travail et fournit un contexte amélioré pour la formulation des politiques. La distinction qui s'établit dorénavant entre les activités destinées à la commercialisation et celles de subsistance en agriculture, secteur où les femmes jouent un rôle de premier plan représente un chargement révélateur, tant à cause du nombre que du taux de couverture relativement faible obtenu jusqu'à présent.

La révision de la CITP a démontré qu'il était nécessaire de réviser la classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) qui en dépend. La situation relative à l'emploi est étroitement liée aux réalités socio-économiques: les données montrent de nombreux aspects propres à la condition des femmes qui ne peuvent être obtenus par aucun autre type de classification. Cette classification aura des répercussions considérables sur l'analyse des données servant à l'élaboration des politiques.

La nouvelle classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activités économiques (CITI) introduit une modification d'importance: l'exploitation agricole mixte en tant que groupe. Il s'agit d'un indicateur économique et social essentiel qui ne doit pas se dissoudre dans les agrégats statistiques et qui donnera, bien que cette activité soit propre aux deux sexes, de précieux renseignements sur le travail des femmes. □

L'INSTRAW et la Commission de statistique de l'ONU

L'INSTRAW a participé à la vingt-cinquième session de la Commission de statistique qui a eu lieu à New York du 6 au 15 février 1989. Parmi les points de l'ordre du jour soumis à la Commission, au titre des statistiques et des indicateurs sociaux celle-ci a examiné le rapport du Secrétaire général sur "L'élaboration de directives destinées aux comptabilités nationales concernant la contribution des femmes au développement", travail entrepris de concert par l'INSTRAW et le Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies conformément aux recommandations des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

La Commission de statistique est tombée d'accord sur le fait qu'un rapport technique sur les méthodes de compilation, quantification et analyse de la contribution économique des femmes au développement serait de grande utilité pour tous les pays. Elle a considéré que ce rapport devrait avoir pour but d'aider les pays intéressés à mettre au point leurs propres statistiques en la matière et par ailleurs de fournir aux planificateurs nationaux un panorama complet de la production du secteur non structuré et des ménages ainsi que des activités importantes des ménages en dehors de celles de production. La Commission a souligné qu'il était nécessaire de mieux comprendre les rôles joués par les femmes dans l'économie, de corriger les injustices inhérentes à la position économique des femmes et d'offrir des bases plus exactes et plus complètes à la planification sociale et économique.

Cependant, la Commission a prévenu les participants qu'une telle entreprise présentait des problèmes techniques et conceptuels considérables et que s'attendre à ce qu'ils puissent être totalement surmontés dans un futur proche manquait de réalisme. De ce fait, la Commission a suggéré que cette tâche soit menée parallèlement à la révision du Système de comptabilité nationale (SCN) sans pour autant interférer avec les objectifs et principes établis pour ce processus. Elle a également signalé que bien trop peu de données économiques désagrégées par sexe étaient disponibles, même dans les domaines où il aurait été relativement facile de les élaborer, ce qui rendait la tâche encore plus ardue.

Néanmoins, la Commission a approuvé la préparation d'un rapport technique sur les méthodes utilisées pour la compilation des comptes et tables économiques sur la contribution des femmes à la production.

Afin d'établir les travaux nationaux et internationaux en matière de comptabilité nationale sur la contribution des femmes au développement sur une base conceptuelle solide, le rapport technique devra effectuer un examen et une analyse approfondis des concepts statistiques et des problèmes de classification pertinents. Il faudra prêter tout particulièrement attention aux concepts et classifications économiques et connexes suivants:

a) Définitions: de l'emploi en général, du chômage féminin et de ses liens avec le statut de "non actif".

b) Classification internationale type des professions (CITP): professions multiples, notamment dans les économies non spécialisées; horaires de travail; priorités pour l'attribution du numéro de niveau; définition précise des professions dans les activités de subsistance.

c) Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP): influence des patrons culturels; situation relative à l'emploi en tant que reflet des inégalités sociales et économiques; besoin d'établir des démarcations nettes entre catégories telles que travailleurs indépendants versus travailleurs familiaux non rémunérés; régime des employés de maison et des sous-traitants.

d) Classification internationale type par industrie (CITI): limites de la production; activités typiquement féminines; travail indépendant; prestation

de services à forte intensité de main-d'oeuvre et de capital; exploitation agricole mixte; artisanat versus manufacture en usine.

e) Secteur non structuré: définition, variations d'un pays à l'autre, danger des postulats, tel celui selon lequel les personnes employées dans ce secteur sont toujours moins bien payées que dans le secteur structuré.

Le rapport technique analysera les sources et les caractéristiques des données, les définitions de population active, les revenus en espèces et en nature, les unités d'observation et les types de classification d'un point de vue permettant de les appliquer correctement dans les questionnaires et sur le terrain. Il tiendra compte par ailleurs des difficultés provenant de la pénurie de données, du degré d'agrégation des données disponibles et de l'insuffisance de classifications croisées des statistiques disponibles.

Les deux principales approches de quantification de la production non marchande, à savoir, dans le cadre et en dehors des limites établies par le SCN, seront également analysées à partir du contexte et des principes du SCN.

Le rapport technique sur l'élaboration de comptes nationaux supplémentaires concernant la contribution des femmes à l'économie sera destiné aux utilisateurs potentiels, c'est à dire, les dirigeants, les planificateurs et les analystes s'intéressant à la nécessité de mieux rendre compte de la contribution des femmes à l'économie de leur pays dans les comptabilités nationales afin d'améliorer la formulation de mesures de politiques plus efficaces et plus réalistes en faveur de la population. □



Vendeuse de repas dans une rue de Bamako (Mali)

PHOTO ONU

AMELIORATION DU ROLE DE LA FEMME AFRICAINE DANS LE SECTEUR INFORMEL

Un projet intégré des Nations Unies

Dans de nombreux pays africains, les femmes sont majorité parmi les personnes qui travaillent dans le secteur non structuré. Elles sont généralement marchandes à très petite échelle, coiffeuses, tisserandes ou vendeuses de repas. Elles sont souvent pauvres et analphabètes, travaillent fréquemment dans des conditions antihygiéniques et dangereuses et n'ont que rarement accès aux prêts ou à la formation.

Etant donné les conditions dans lesquelles ces femmes travaillent, toute tentative visant à améliorer leur situation doit avoir de nombreuses facettes. Les actions doivent aller depuis la modification du contexte des politiques jusqu'à l'amélioration de leur productivité grâce à la formation, au crédit, à une technologie mieux adaptée et à de meilleures bases institutionnelles. Une

telles démarches exigent des informations numériques précises sur le rôle et la situation des femmes africaines de ce secteur.

Au sein du système des Nations Unies, l'INSTRAW a été chargé d'élaborer les composantes statistiques d'un projet intégré financé par le PNUD intitulé "Amélioration du rôle des femmes africaines en matière de production et de gestion du secteur informel". Il s'agit d'un effort conjoint de plusieurs organismes et institutions des Nations Unies pour mettre en commun expériences et connaissances spécialisées afin de faire face au problème.

Le volet concernant les politiques est mis en oeuvre par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui en est par ailleurs l'agent d'exécution, ainsi que par l'Organisation de l'unité

africaine (OUA). Il vise à améliorer le contexte des politiques et à renforcer le cadre institutionnel de la planification grâce à une conscience accrue des options qui existent en politique ainsi que de l'éventail des stratégies disponibles. Le volet formation, confié à l'Organisation internationale du travail (OIT), cherche à mieux sensibiliser les décideurs. L'UNIFEM a la responsabilité du volet crédit.

Un comité directeur interorganisations qui comprend le PNUD, la CEA, le Bureau de statistique des Nations Unies, l'OUA, l'UNIFEM, l'OIT et l'INSTRAW assurera la coordination des différents volets. Les résultats du projet seront communiqués aux organismes qui prennent les décisions en matière de programmes régionaux et nationaux de redressement, puisque l'aggravation de la crise économique a

entraîné des changements dans le contexte des politiques du secteur non structuré.

Volet statistique

Le but immédiat que se propose le volet statistique est l'élaboration de méthodes et de techniques pour la compilation et l'analyse des sources statistiques d'information sur la contribution des femmes à la production du secteur non structuré d'Afrique et de ses conditions, afin d'aider les décideurs.

Une première réunion consultative entre l'INSTRAW et le Bureau de statistique de l'ONU a eu lieu en février 1988 afin de décider les modalités de leur collaboration en prévision de la mise en oeuvre du projet, laquelle comportera trois phases.

La première, qui a commencé en juillet 1988 et prendra fin en décembre 1989, comprend la collecte de données et la compilation de statistiques ainsi que la préparation de deux guides techniques. Ces guides sont destinés à aider les bureaux ou les services de statistique des organisations gouvernementales et non gouvernementales de même que les chercheurs à compiler et à analyser les statistiques sur les femmes travaillant dans le secteur non structuré à des activités industrielles, commerciales ou de prestation de services, à partir des données disponibles dans le pays.

La seconde phase, qui se terminera en juillet 1990, est consacrée à l'organisation de deux ateliers régionaux pour les pays africains anglophones et francophones. Ces ateliers s'adressent aux fonctionnaires ministériels de haut niveau, aux statisticiens et aux décideurs. Les guides techniques y seront soumis à une étude critique pour ce qui est de leur pertinence et de leur utilité au niveau national en vue d'améliorer leur contenu.

Au cours de la troisième et dernière phase qui commencera en août 1990 et prendra fin en 1991, quatre ateliers nationaux de formation seront célébrés au Burkina Faso, au Congo, en Gambie et en Zambie. Les ateliers réuniront des producteurs et des utilisateurs de statistiques pour un stage de formation et pour discuter les aspects relatifs aux femmes du secteur non structuré, la compilation de statistiques sur ces aspects et les recommandations sur la

manière de combler les lacunes en matière de données.

Première phase

Aux fins de l'exercice de compilation, le terme "secteur informel" désignera les entreprises d'une famille ou d'une seule personne, sans employés permanents étrangers à la famille — toute activité agricole en soi en est exclue, étant donné que la transformation des cultures est déjà considérée à la rubrique manufacture. Ce secteur est sous-classifié selon la Classification internationale type par industries (CITI).

Au cours de cette phase, l'INSTRAW:

- définira les sources primaires et secondaires et les tabulations disponibles en matière de statistiques désagrégées par sexe sur la participation et la production dans le secteur non structuré non agricole,

- étudiera les instruments pertinents pour la collecte de données utilisés actuellement et recommandera l'élaboration de tabulations supplémentaires afin d'analyser la contribution des femmes au secteur non structuré,

- désignera les domaines dans lesquels des informations supplémentaires devront être recueillies au cours des recensements et des enquêtes afin de garantir un taux de couverture adéquat de la contribution des femmes à la production du secteur non structuré.

Premiers résultats

La mission consistant à collecter les premières données a été confiée à la conseillère technique et coordinatrice de l'INSTRAW, Grace Bediako, et à la consultante Lourdes Urdaneta-Ferrán. Elles se sont rendues en Gambie afin de recueillir des statistiques sur la participation et la production des femmes dans le secteur non structuré à partir de sources secondaires. La coordinatrice est également allée en Zambie pour une autre mission visant à évaluer les disponibilités en matière de données sur le secteur non structuré et à identifier les sources d'où celles-ci pourraient être obtenues au cours des missions suivantes.

L'enquête préliminaire a montré qu'il n'y avait pas, en Gambie, de données désagrégées par sexe sur le secteur non structuré. En Zambie, quelques données sont en principe disponibles grâce aux dernières en-

quêtes sur la population active et la démographie, mais elles n'ont pas encore été publiées, et de ce fait ne sont pas facilement accessibles. Etant donné que les exercices de compilation de données dépendent de la disponibilité de ces dernières, il va falloir reconsidérer l'approche envisagée et réaliser les ajustements nécessaires, à savoir, recueillir des données pertinentes à partir de sources primaires.

Dans chacun des pays, et même au sein des divers ministères et bureaux, le concept de secteur non structuré s'applique à des contextes différents. C'est pourquoi il faut formuler plus clairement la définition de secteur non structuré, non seulement pour ce qui concerne le volet statistique, mais aussi pour le projet tout entier, afin que l'analyse et les études spécifiques effectuées à partir des différents volets soient cohérentes.

Il faut aussi étudier d'autres sources de données: par exemple les projets de coopération technique destinés aux femmes devraient être utilisés systématiquement comme source de renseignements sur les femmes du secteur non structuré. Quelques-unes des activités des divers ministères et des organisations non gouvernementales contiennent des informations utiles sur le secteur informel, mais les possibilités de ce type d'information que ces bureaux recueillent pourtant systématiquement sont méconnues. Ces autres sources de données devraient être évaluées et il faudra émettre des recommandations afin de les améliorer.

Etant donné la pénurie de statistiques sur le secteur non structuré de Gambie, l'INSTRAW a mené une enquête sur quatre marchés de Banjul. L'information collectée permettra de faire une estimation de la proportion de femmes et d'hommes travaillant sur ces marchés, indiquera les différentes sortes de produits vendus et s'ils sont cultivés ou transformés par les commerçants.

Les principaux résultats de ces missions seront regroupés dans des rapports nationaux sur l'applicabilité et les méthodes de compilation et d'analyse des statistiques relatives aux femmes du secteur non structuré. A partir des résultats obtenus sur le terrain par le personnel du projet, on élaborera un guide technique concernant les statistiques sur les femmes du secteur non structuré. □

Commission sur la "force de travail" des femmes

Les femmes du secteur non structuré de l'Inde abordent le 21ème siècle munies d'un outil efficace, susceptible de les aider à améliorer leur situation: un rapport détaillé sur leurs conditions de travail, qui est complété par une série de recommandations concrètes et précises.

En 1986, le gouvernement indien avait créé un précédent en désignant une *Commission nationale sur les femmes qui travaillent à leur compte et celles du secteur non structuré*, chargée de réaliser une étude approfondie des conditions de travail et de vie des femmes pauvres. C'était à coup sûr la première fois qu'un mécanisme semblable était institué dans un pays en développement. En juillet 1988, la Commission a soumis son rapport qui est maintenant rendu public dans un ouvrage contenant le texte intégral et les recommandations.

Le titre du rapport prouve bien le dynamisme de toute l'entreprise: le rapport "*Sbramsbakti*" ou "*force de travail*" montre comment dans le pays tout entier les femmes se préoccupent et s'intéressent le plus à l'instauration d'un avenir meilleur en Inde. Bien qu'elles soient disposées à jouer le rôle de catalyseurs et à assimiler les idées nouvelles, l'aide additionnelle et des changements dans leurs traditions, il est peu vraisemblable que des progrès importants puissent se faire sans une politique nationale qui tienne compte véritablement des préoccupations de celles qui constituent l'écrasante majorité du secteur non structuré. C'est pourquoi bon nombre de recommandations relatives aux politiques s'adressent directement au Huitième plan quinquennal de développement.

La Commission nationale a été instaurée à la suite des efforts de l'Association des travailleuses indépendantes, syndicat qui regroupe près

de 24.000 travailleuses à leur compte des quartiers pauvres d'Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gurajat. Créée en 1972, cette Association s'efforce d'organiser les femmes au sein de syndicats professionnels. Elle propose à ses affiliées des stages de formation professionnelle, des mécanismes coopératifs pour la production et la commercialisation, le soin des enfants et les services sanitaires. Elle lutte également en faveur des droits de la femme auprès des autorités et fait fonctionner avec beaucoup de succès une banque de type coopératif, la première qui soit gérée par des femmes, dont certaines ne savent ni lire ni écrire. En combinant le combat et la promotion, l'Association permet à ses membres de défendre leurs intérêts et de s'installer à la place qui leur revient au sein de l'économie nationale. Comme le déclare le rapport *Sbramsbakti*, "il est indispensable de reconnaître le rôle des femmes qui sont véritablement les principaux soutiens de leur famille et non pas des pourvoyeuses marginales et complémentaires; d'ailleurs, un ménage sur trois au moins a une femme comme seul soutien de famille et un autre ménage sur trois tire au moins cinquante pour cent de ses revenus de la femme."

Très vite, l'Association s'est rendue

compte que chaque fois que surgit le thème des travailleuses indépendantes, elle doit d'abord répondre à des questions concernant leur existence même: elles ne font pas partie des actifs, leur contribution au PNB n'est que rarement prise en considération et les femmes qui travaillent ne sont même pas comptées par les recensements. Sa tâche principale consistait donc à descendre dans l'arène afin de faire apparaître une énorme proportion de la population active. Ses efforts continus ont entraîné plusieurs changements au niveau des politiques ainsi que la création de la Commission nationale. La Secrétaire générale de l'Association, Mme Ela Bhatt, a été désignée présidente de la Commission.

La Commission a eu recours à diverses méthodes afin de mener à bien sa mission: analyse des recherches et études déjà réalisées, mise en oeuvre de nouvelles études, élaboration de plusieurs questionnaires et contacts directs avec les groupes cibles. Les objectifs de la Commission étaient, entre autres:

- l'examen de la situation présente de la femme dans le secteur du travail indépendant, en particulier pour tout ce qui concerne l'emploi, l'éducation sanitaire et le prestige social,
- l'évaluation de l'impact de plusieurs lois du travail sur les travailleuses indépendantes, notamment en ce qui concerne les prestations de maternité et l'assurance-maladie,
- l'identification des contraintes qui pèsent sur les travailleuses indépendantes en matière d'accroissement de la productivité et des lacunes en matière de formation, de prêts, de perfectionnement des capacités et de commercialisation,
- la réalisation d'enquêtes sur le comportement de l'emploi, y compris les relations de production, et l'évaluation de l'influence qu'elles ont sur les



salaires des travailleuses indépendantes,

● l'étude des liens qui existent entre les rôles de production et de procréation des travailleuses indépendantes ainsi que leur état de santé,

● la recommandation de mesures s'adressant à tous les secteurs en vue d'éliminer les contraintes qui freinent l'intégration des travailleuses indépendantes au processus de développement national.

La Commission s'est tout particulièrement intéressée à toutes les catégories de femmes pauvres, car il lui a paru que les caractères qualificatifs principaux étaient les mêmes pour toutes: l'impact du chômage, le sous-emploi et la nature occasionnelle du travail, une plus grande vulnérabilité du fait de leur manque de connaissances théoriques et pratiques, une mobilité moindre, de lourdes responsabilités familiales, etc. Dans une grande mesure, les femmes pauvres oscillent entre le statut de travailleuses indépendantes, celui de main-d'oeuvre occasionnelle et celui de chômeuses.

La Commission a classé les travailleuses indépendantes en six catégories, ce qui entraîne une redéfinition du terme "travailleuses indépendantes ou à leur compte":

● femmes qui exercent un métier manuel (dans l'agriculture ou le bâtiment, par exemple); ● productrices à domicile (y compris les artisanes et les travailleuses à tâche); ● femmes qui exercent un travail de transformation dans les domaines traditionnels ou non traditionnels; ● prestataires de services, telles que blanchisseuses, ramasseuses d'ordures et employées de maison; ● marchandes et colporteuses à petite échelle, qui n'emploient que des membres de leur propre famille; ● toutes les autres travailleuses pauvres du secteur défavorisé.

Le rapport lui-même se divise en plusieurs chapitres. Il présente un profil démographique et économique, l'impact des politiques macro-économiques, les mesures de protection légale, la prévention des maladies professionnelles, le système de réseaux de communication et le processus de syndicalisation. Il est complété par un reportage vidéo, authentique témoignage des travailleuses indépendantes elles-mêmes sur leurs préoccupations et leurs suggestions. □

CONTRIBUTION DE L'INSTRAW A L'ENQUETE MONDIALE DE L'ONU

L'INSTRAW est, au sein du système des Nations Unies, l'organisme chargé de quantifier la contribution économique des femmes au sein du secteur non structuré dans le cadre de ses travaux en cours sur les statistiques et les indicateurs. C'est pourquoi l'Institut élabore actuellement, avec la collaboration du BIT, un chapitre consacré au "secteur non structuré en expansion: son importance pour les femmes", destiné à l'Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement. Cette enquête a vu le jour en 1986, à la suite de la Conférence mondiale de Nairobi et elle est actuellement mise à jour par la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de Vienne. La première remise à jour sera présentée à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale par le Conseil économique et social.

L'étude de l'INSTRAW trace un panorama complet du secteur non structuré et de son importance pour "l'activité économique" des femmes et elle souligne les problèmes conceptuels et de classification qui sont liés à leur travail. En bref, ce chapitre comporte les éléments suivants: 1) une analyse des définitions en vigueur et un système de références élaboré afin de cerner et de classer le secteur non structuré, 2) une brève description des sources de données pour l'évaluation de la participation des femmes au sein du secteur non structuré, 3) un rappel de la manière dont les classifications internationales types (à savoir la CITP, la CISP et la CITI) voient les femmes, et 4) un projet de politiques visant à mieux rendre compte du travail des femmes dans le système de comptabilité actuellement en cours de révision et à améliorer par là même leur statut au sein de l'économie mondiale. □

Commission de la condition de la femme

Lors de sa 32ème session qui s'est tenue à Vienne du 29 mars au 7 avril 1989, la Commission de la condition de la femme a voté une résolution concernant les femmes et le secteur non structuré. La partie opérationnelle de la résolution suggère que le système des Nations Unies couvre les activités réelles du secteur non structuré dans le "rapport sur la supervision des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme qui

sera présenté à la 34ème session de la Commission".

La résolution recommande qu'un rapport distinct sur les statistiques et indicateurs soit soumis à la 35ème session de la commission et qu'il propose des moyens "d'inclure dans le PNB la valeur économique des activités des femmes dans le secteur non structuré, en utilisant, entre autres, le travail réalisé par les organismes spécialisés." □

Les publications consacrées aux femmes du secteur non structuré

sont encore peu nombreuses et quelquefois difficiles à trouver quand elles existent. C'est pour cette raison que tout effort tendant à préserver cette information a beaucoup d'intérêt et mérite qu'on en prenne note.

SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE POUR L'AFRIQUE

- Lecarme, Mireille (1985) *Marchandes de poissons en quartier "flottant" (Sénégal). Division par genre et différenciations sociales dans un contexte urbain de ségrégation spatiale*, p. 557 à 572, dans Bisilliat, J. et al., *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM.
- Watts, Susan (1984) *Rural Women as Food Processors and Traders: Eko Making in the Ilorin Area of Nigeria*, *The Journal*, No. 19, p. 71 à 82.
- Yacoob, May (1986) *Ahmadiyya and Urbanization: Easing the Integration of Rural Women in Abidjan*, dans *Asia and African Studies*, No. 20, 1, pages 125 à 150.
- Obbo, Christine (1980) *African Women: Their Struggle for Economic Independence*, Londres, Zed Press.
- Swantz, Marja-Liisa (1985) *Women in Development: A Creative Role Denied? The Case of Tanzania*, New York, Saint-Martin's.
- Bardouville, Raj (1984) *The Sexual Division of Labour in the Urban Informal Sector: A Case Study of Lusaka*, pages 161 et 162 dans K. Woldring, ed., *Beyond Political Independence: Zambia's Development Predicament in the 1980's*, Berlin, Mouton.
- Brand, Veronica (1986) *One Dollar Workplaces: A Study of Informal Sector Activities in Magaba, Harare*, dans *Journal of Social Development in Africa*, 1, 2, pages 53 à 74.

CHOIX DE PUBLICATIONS DE L'INSTRAW

- **Industrialization, Trade and Female Employment in Developing Countries: Experiences of the 1970's and After.** Etude préparée par Susan P. Joekes (à la demande de l'INSTRAW, 65 pages, Saint-Domingue, 1986, en anglais.
- **Women in Economic Activity: A Global Statistical Survey (1950-2000).** OIT-INSTRAW, 170 pages, Saint-Domingue, 1986, en anglais.
- **Etablissement de statistiques et d'indicateurs sur le rôle des femmes dans le développement: formation des utilisateurs et des producteurs.** Programme et matériel connexe préparés pour le séminaire sous-régional d'Harare, du 29 avril au 7 mai 1985, DIESA-BSNU-CEA-INSTRAW, 144 pages, Saint-Domingue, 1986, en arabe, anglais, espagnol, français et russe.

- **Report of the Expert Group Meeting on Measurement of Women's Income and their Participation and Production in the Informal Sector**, tenue à Saint-Domingue du 13 au 17 octobre 1986, INSTRAW-BSNU-CEPALC, 27 pages, Saint-Domingue, 1986, en anglais.
- **Women in the Informal Sector in Latin America: Methodological Aspects**, 73 pages, en anglais.
- **Compiling Social Indicators on the Situation of Women.** Etude publiée auparavant par les Nations Unies et destinée à la vente. INSTRAW, Saint-Domingue, 1988, 84 pages, en anglais.
- **Improving Concepts and Methods for Statistics and Indicators on the Situation of Women.** Etude publiée auparavant par les Nations Unies et destinée à la vente. INSTRAW, Saint-Domingue, 1988, 70 pages, en anglais.
- **Report of the Workshop on Statistics and Indicators on the Social and Economic Situation of Women, particularly in the Informal Sector**, tenu à Colombo, Sri Lanka, du 12 au 16 octobre 1987 et organisé par le Centre de recherche sur les femmes (CENWOR), le Département des recensements et statistiques et l'INSTRAW, avec la collaboration de la CESAP et du BSNU, 166 pages, Saint-Domingue, 1988, en anglais.

La mujer en el sector informal de la economía: recopilación bibliográfica para América Latina y el Caribe

est une bibliographie commentée par Soledad Parada, publiée en 1987 par l'INSTRAW. Outre une synthèse des différentes approches de ce qu'on appelle le "secteur non structuré", la bibliographie elle-même se divise en trois chapitres:

- Le secteur non structuré de quelques villes latino-américaines et caribéennes: la participation des femmes;
- Exemples concrets d'activités du secteur non structuré;
- Activités économiques des femmes dans les quartiers pauvres. □



Statistiques et indicateurs pour quantifier le travail des femmes

Atelier pour utilisateurs et producteurs

Athènes, du 11 au 13 octobre 1988

Cet atelier national, organisé par le Secrétariat général pour l'égalité du Ministère de la présidence et financé conjointement par l'INSTRAW et par la CEE, visait à: 1) améliorer la situation économique et sociale des femmes grâce à des statistiques et des indicateurs sur les femmes et le développement appropriés 2) accroître l'utilisation des statistiques et des indicateurs sur les femmes et le développement pour la formulation des politiques et des programmes d'action et 3) favoriser le dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques afin de parvenir à une prise de conscience plus complète de la contribution économique des femmes au développement.

Plus de 50 participants ont assisté à cet atelier: la plupart étaient des économistes, des statisticiens, des démographes et des chercheurs des principaux ministères et universités ainsi que des personnels techniques de la Division de statistique de la CEE. Cet atelier est le premier séminaire sur ce thème que l'Institut organise en Europe. Les sujets suivants ont été traités:

- La raison d'être de la quantification du travail des femmes. En ce qui concerne ce thème, il a surtout traité les aspects liés aux décisions internationales en matière d'égalité économique des hommes et des femmes, la gratification économique inégale que reçoivent les femmes et l'impact de la quantification sur les comptabilités nationales.

- La sous-estimation de la contribution économique des femmes: la discussion a essentiellement porté sur la sous-estimation du travail des femmes dans les données et les statistiques disponibles en Grèce, sur le secteur non structuré, le travail non rémunéré dans la parcelle familiale, les travailleuses à domicile et les femmes exploitantes agricoles.

- Méthodes de substitution: en ce qui concerne ce sujet, les présentations de même que les discussions ultérieures se sont concentrées principalement sur

les données des recensements, les enquêtes de population active, celles concernant les travaux ménagers et les emplois du temps.

- Problèmes de quantification en Grèce: au moment de cerner les problèmes de quantification du travail des femmes en Grèce, les discussions ont porté sur le système de comptabilité nationale au sein de la région européenne, les recherches sur la quantification du travail des femmes ainsi que sur les caractéristiques de l'économie grecque et des revenus des Grecques.

RECOMMANDATIONS. Tenant compte des décisions internationales prises antérieurement par les Nations Unies, et tout particulièrement de celles de la Commission de statistique et des recommandations de la 4^{ème} Conférence des spécialistes en statistique du travail relatives à la Classification internationale type des professions (CITP) et au secteur non structuré, des directives en matière de politiques des communautés européennes, du contexte conceptuel établi par les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour l'amélioration des statistiques et des données ainsi que des résultats des enquêtes, des études et des rapports réalisés aussi bien par la CEE que par l'INSTRAW, l'atelier a défini les principes d'action et les axes de recherche pour l'avenir susceptibles de contribuer à l'amélioration des statistiques relatives à la condition des femmes en Grèce. A savoir:

A partir des données disponibles relatives aux recensements et aux enquêtes, le nouveau questionnaire actuellement en cours de préparation pour le recensement et les enquêtes de 1991 devra être élaboré de manière à éliminer la distorsion d'ordre sexuel et à refléter plus objectivement la contribution économique des femmes; les concepts et les méthodologies en vigueur devront faire l'objet d'une révision. Afin d'accroître la prise de conscience sur le fait que davantage de statistiques sont nécessaires, les partici-

pants ont également souligné le besoin d'ateliers de formation et de documents techniques plus nombreux. Un échange de vues permanent entre producteurs et utilisateurs a également été jugé important pour améliorer la qualité de la collecte des données et plusieurs groupes officiels et non officiels pourraient, dans ce sens, mettre au point des mécanismes pour que les besoins des femmes soient transmis jusqu'aux sphères de décision les plus élevées.



George Szilagyi, de la Division de statistique de la CEE et Krishna Ahoja-Patel, Directrice adjointe de l'INSTRAW.

En vue de recherches ultérieures, l'atelier a identifié les questions qui devront être étudiées dans un proche avenir: puisque le SCN va être révisé et amendé par la Commission de statistique de l'ONU et que le questionnaire ONU/OCDE parviendra aux autorités nationales vers 1991, il faudrait que le travail de recherche débute avant cette date. Ce n'est qu'alors que l'"activité économique" des femmes au sein du secteur non structuré pourrait figurer parmi les flux non monétaires des différentes comptabilités nationales. On citera au nombre des autres domaines de recherche identifiés: quantification de la valeur des travaux ménagers réalisés par les femmes en Grèce; estimation de la quantité de femmes classifiées comme travailleuses à domicile; et recherches exhaustives sur les ménages de femmes seules, les migrantes, les travailleuses et la disparité de rémunération dans des professions spécialement choisies (par exemple le secteur chimique, pharmaceutique, la chaussure et la maroquinerie). □

TRADUIRE LES MOTS EN ACTION



Les femmes et le développement sont l'une des priorités du système des Nations Unies, mais intégrer le volet femmes dans toutes ses initiatives de développement rend indispensable que le personnel des Nations Unies soit formé aux subtilités de l'analyse des disparités sexuelles pour tout ce qui concerne les projets et les programmes.

Cette préoccupation a donné origine à l'Atelier sous-régional conjoint de formation à la problématique des femmes et du développement, qui s'est tenu au siège de l'INSTRAW à Saint-Domingue, du 28 novembre au 2 décembre 1988. Ce séminaire était organisé par le PNUD, le FNUAP et l'INSTRAW. C'est l'une des premières fois que trois organismes et institutions des Nations Unies unissent ainsi leurs efforts pour former le personnel dans ce domaine.

Trente-deux participants issus des mécanismes nationaux en faveur des femmes, ainsi que des bureaux extérieurs du PNUD et du FNUAP et des bureaux régionaux de l'OIT en Amérique centrale et aux Caraïbes ont examiné la manière d'intégrer le volet femmes à leurs activités de développement.

Les conférencières ont été notamment Ingrid Eide, Sarah Murison et Jocelline Bazile-Finley de la Division pour les femmes et le développement du PNUD, Virginia Oforu-Amaah et Mari Simonen du FNUAP, Krishna Ahooja-Patel de l'INSTRAW et Peggy Antrobus de la Division pour les femmes et le développement de l'Université des Antilles à la Barbade.

"Pour utiliser une expression de l'INSTRAW que j'aime beaucoup, les femmes sont surchargées et sous-utilisées et nous devons nous occuper de ces deux questions en même temps," dit Ingrid Eide. *"Nous devons dorénavant démontrer qu'au PNUD, le développement c'est le développement avec et pour les femmes. Les écarter ou les laisser de côté répercuterait*

négalement sur la population tout entière, et le développement en serait très certainement freiné."

A la 12^{ème} session du Comité consultatif pour les questions administratives, en avril 1986, il avait été convenu que l'INSTRAW mettrait au point un ensemble de programmes de formation portant sur la problématique des femmes et du développement destinés au personnel des services extérieurs de l'ONU. L'ensemble pilote a été présenté au cours du séminaire, et les commentaires des participants serviront à sa correction. Il comporte trois modules axés sur: Problématique des femmes dans le développement-panorama général; Aspects spécifiques du développement et Directives et listes de contrôle pour les femmes dans le développement.

En 1975, le FNUAP a publié ses premières directives pour intégrer les

femmes et leurs problèmes aux activités de population et de développement. Il a instauré différents mécanismes afin d'aider à la mise en application des directives. Malgré ces mesures concrètes, Mme Oforu-Amaah a déclaré que plusieurs problèmes persistaient encore, tels que la méconnaissance et l'incompréhension vis-à-vis des besoins des femmes et la participation insuffisante des femmes et des groupements de femmes à la formulation et à l'exécution des projets.

"Un dialogue s'est établi entre les fonctionnaires gouvernementaux et le personnel des Nations Unies, aussi bien au niveau du siège que des bureaux extérieurs", dit Mme Eide. *"Nous devons maintenant profiter de cette dynamique et essayer, comme le souhaitent les Nations Unies, de transformer des mots en des actions concrètes de développement."* □

Deuxième réunion CEE/INSTRAW sur les femmes dans les statistiques

L'INSTRAW et la Commission économique pour l'Europe (CEE) célèbreront une réunion sur les statistiques relatives aux femmes à Genève, du 13 au 16 novembre 1989. Ce sera la deuxième réunion que l'INSTRAW et la CEE organiseront sur ce sujet. La première avait eu lieu en mars 1985.

L'ordre du jour provisoire comporte les points suivants:

- Amélioration de la quantification de la participation des femmes à la population active, y compris des estimations de la sous-rémunération des femmes actives et du sous-emploi des femmes.

- Quantification du facteur main-d'oeuvre dans les activités réalisées au sein des ménages, du secteur non structuré ou autres et évaluation de leurs produits.

- Statistiques et indicateurs indispensables à la mise en oeuvre, à l'analyse et à l'évaluation des Stratégies de Nairobi dans les pays de la CEE.

Des représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'ONG jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social assisteront à cette réunion. □

Communications pour les femmes dans le développement

une ère nouvelle

Mégabits, vidéo, mémoire morte... voici des mots qui appartiennent à l'ère de l'information, au langage de la société de communication. Nous possédons les mots, nous possédons la technologie: qu'allons-nous, nous autres femmes, communiquer, à qui et pourquoi? En d'autres termes, comment les femmes, et en particulier les femmes des pays en développement, se positionnent-elles face aux nouvelles technologies de communication?

Ces questions et bien d'autres liées à la problématique des femmes et de la communication ont été étudiées à Rome, du 24 au 28 octobre 1988, par la *Réunion consultative internationale sur le rôle des communications pour les femmes dans le développement*. Cette réunion, organisée par l'INSTRAW avec le soutien financier du gouvernement italien et de la Fondation Friedrich Ebert, représente la contribution de l'INSTRAW aux efforts pour la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi en matière de communications.

Six représentants du gouvernement italien, 37 spécialistes en communications de renom en provenance de pays développés et en développement, d'organismes et institutions des Nations Unies et 17 observateurs italiens ont assisté à la réunion.

La réunion a été ouverte par Daniela Colombo, Présidente du Conseil d'administration de l'INSTRAW en 1988, Gabriela Thumser, représentante de la Fondation Friedrich Ebert, et Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'INSTRAW. Mme Colombo a souligné

que *"la communication est l'un des outils décisifs pour susciter le développement social et économique et provoquer des changements sociaux. Elle doit donc être mise au service des femmes et du développement immédiatement"*. Elle a également parlé de la place importante que tiennent les communications et les réseaux dans les résultats impressionnants obtenus par l'INSTRAW. Mme Pastizzi-Ferencic a rappelé qu'en 1990, l'industrie de l'information représentera probablement près de 15 pour cent du PNB des pays développés. Elle a passé en revue les différentes perspectives du débat international et elle a suggéré de centrer les discussions de la réunion sur le choix des technologies de la communication et sur la sélection de contenus pertinents.

Les thèmes de discussion ont été, entre autres, les suivants:

- Importance des communications pour la problématique des femmes et du développement.

- Identification des nouvelles possibilités d'utilisation des technologies de communication pour les femmes et le développement.

- Domaines d'action prioritaires au niveau national et/ou local.

- Modalités de coopération internationale en matière d'utilisation des technologies de communication pour les femmes et le développement.

Quelques-unes des directives présentées en vue d'actions ultérieures sont les suivantes:

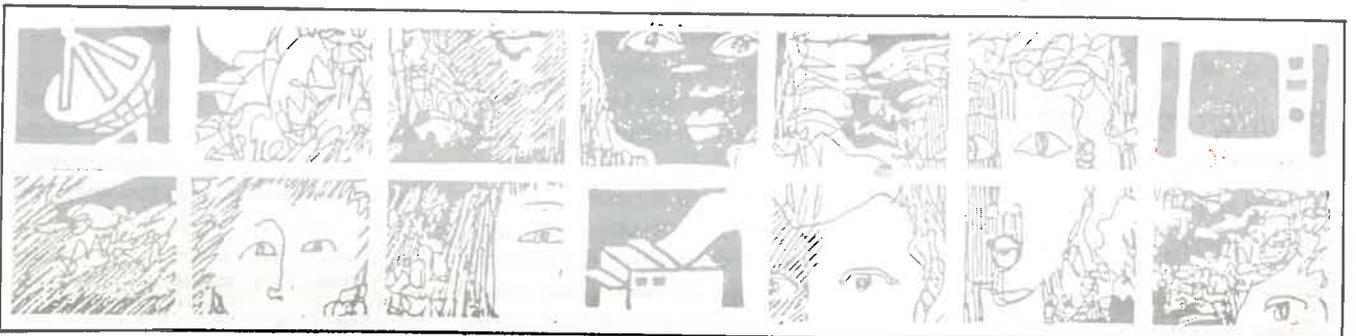
Il faudra prêter tout particulièrement attention à la participation des grands médias qui aiment faire des

reportages sur les questions de développement et à la formation des agents du développement afin de comprendre comment ces médias opèrent. Parallèlement, les décideurs de ces médias devront être sensibilisés à l'importance du rôle joué par les femmes en matière de développement.

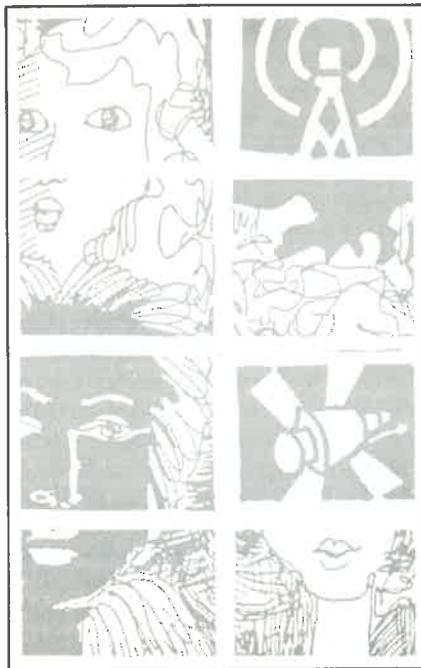
Des ressources suffisantes (financières, humaines, matérielles, etc...) devront être prévues et allouées pour la mise en oeuvre du volet communications dans les activités de développement, notamment celles en faveur des femmes. Il faudra former et engager davantage de femmes pour les activités de planification, exécution et évaluation des programmes de communication pour le développement, à tous les niveaux, y compris en qualité de planificatrices, formatrices et agents d'exécution. Il faudra concevoir et mettre en oeuvre des stratégies multimédias à différents niveaux, en utilisant les médias traditionnels à bas prix aussi bien que les médias et technologies de communication de pointe lorsque le coût et l'usage en valent la peine.

L'INSTRAW devrait, avec la collaboration de tous les organismes des Nations Unies, devenir un point focal qui rassemblerait les informations concernant les nouvelles technologies de communication en vigueur et qui mettrait ces renseignements à la disposition de tous ceux qui sont engagés en faveur des femmes et du développement, à quelque niveau que ce soit.

Il faudra s'efforcer de réaliser des stages de formation en matière d'utilisation des nouvelles technologies de communication. □



Projet international de téléconférence



“Le progrès des télécommunications par satellite au cours de ces 20 dernières années ainsi que la prolifération croissante des transmissions par satellites et de la technologie de réception dans le monde entier ont ouvert la voie à de nouvelles utilisations des communications en faveur de l'éducation et du développement. Il est désormais possible de toucher instantanément des publics dans un contexte national, multinational et/ou régional en vue d'atteindre des objectifs organisationnels.

En 1985, dans le cadre de ses programmes internationaux, l'Hôpital pour enfants de Miami a instauré un projet d'enseignement par vidéo et par satellite qui a débouché sur la création du Réseau de développement global. Ce projet a fait de la production de programmes vidéo sur les questions d'éducation et de santé ainsi que de l'organisation et la transmission de ces programmes l'une des fonctions de l'Hôpital.

Le Réseau a mis au point un programme révolutionnaire de téléconférences médicales touchant des milliers de professionnels de la santé et des chefs de file du monde médical dans plus de 25 pays d'Amérique du Nord, du Sud et centrale ainsi que des Caraïbes. Il a à son palmarès dans le domaine des communications par satellite six téléconférences internationales de grande importance, depuis janvier 1986, et parmi elles, la "Première téléconférence panaméricaine sur le SIDA", organisée avec la collaboration de l'OPS, qui est la première téléconférence transmise en quatre langues.

Les produits du Réseau sont essentiellement des manifestations en circuit fermé qui ont lieu dans des salles de conférence ou les salons d'un hôtel. Nos coordinateurs locaux disposent du

matériel de promotion et de documentation approprié, tels qu'annonces sur vidéo des services proposés au public, publicité pour les journaux et les revues, programme de la téléconférence et résumés du programme. De nombreuses stations terriennes possèdent leurs propres programmes locaux organisés par nos coordinateurs afin que le programme soit mieux adapté aux besoins de la région.

Il existe un motif supplémentaire pour préférer le système de circuit fermé dans la plupart des cas: c'est notre séance de questions-réponses. Un dialogue interactif donne à la manifestation son aspect le plus attirant. Elle permet à un participant vivant dans une région éloignée du monde de poser une question à quelqu'un qui est toujours l'un des plus grands spécialistes en la matière, ce qui est l'un des principaux avantages de la téléconférence. L'expérience nous a démontré que, comme la téléconférence touche tant de personnes en même temps, certains qui ne seraient peut-être pas en mesure de sacrifier un peu de leur temps pour une manifestation locale, le font pour une téléconférence.

Un certain nombre de nouveaux facteurs se dégagent actuellement dans le domaine des communications par satellite. Le plus important de tous est l'existence de satellites plus puissants, qui exigent des antennes plus petites pour la réception des signaux, ce qui accroît les possibilités d'utiliser cette technologie en faveur de l'éducation et du développement.

L'enseignement à distance a maintenant sa place. Cette méthode sera très certainement de plus en plus demandée au fur et à mesure que son coût diminuera.” □

* Extrait d'un exposé de Lloyd Van Bylevelt, de l'Hôpital pour enfants de Miami (Etas-Unis).

Réunion consultative internationale sur le rôle des communications pour les femmes dans le développement

Le développement par la radio

“On reconnaît en général que les médias sont un instrument efficace pour transformer les femmes en partenaires du développement d'un pays. Ceci peut s'obtenir par le biais de l'enseignement, de la formation professionnelle, de la diffusion d'information sur la santé, la planification de la famille et la nutrition, etc. Plusieurs projets concernant l'utilisation de la radio au bénéfice du développement ont fait leurs preuves dans différents pays, et à mon avis, le Zimbabwe suit le même chemin.

Après l'indépendance, le gouvernement a ressenti le besoin de créer une nouvelle station, Radio Four, dont le but consistait à toucher et éduquer les masses rurales qui, négligées auparavant, subissaient de nombreux handicaps, par exemple en matière de lecture.

Les programmes de Radio Four appartiennent essentiellement à deux catégories: scolaire et non scolaire. Ceux de type scolaire s'adressent aux écoles, les non scolaires sont ceux qui s'occupent des différents domaines d'activités humaines, localement et internationalement, et qui offrent une qualification et des connaissances, surtout aux populations rurales. Le concept de radio rurale est évident dès que l'on examine les programmes de type non scolaire.

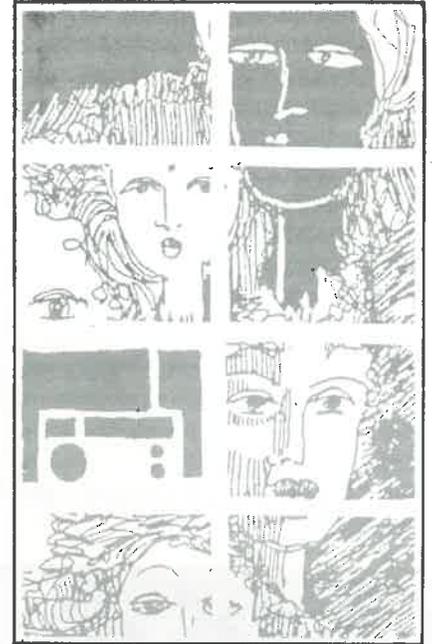
Bien que notre gouvernement ait fait un énorme pas en avant en créant une chaîne éducative, la Fédération des femmes des médias africains —section du Zimbabwe— s'est aperçue que beaucoup de femmes n'avaient pas accès aux programmes de la radio nationale à cause du coût élevé des postes de radio. La Fédération a donc instauré en 1985 une nouvelle modalité de radiodiffusion, intitulée “Le développement par la radio”. Il s'agit en fait de programmes à partir des communautés qui constituent une commu-

nication de soutien au développement. C'est une modalité qui s'efforce d'être une manière démocratique de faire des programmes à partir des masses et à leur intention. L'idée contribue également à combler la brèche qui existe entre les gens des communautés rurales d'une part et les dirigeants et le pays tout entier d'autre part. L'idée ne pouvait se matérialiser que si la population rurale, et surtout les femmes (qui sont celles qui réalisent la plupart des tâches de développement dans les zones rurales) formaient des clubs d'auditrices et si chaque club recevait gratuitement une radio-cassette.

Le projet est patronné par six commanditaires, à savoir, la Corporation de la radio du Zimbabwe (le partenaire principal), la Fédération des femmes des médias africains —section du Zimbabwe, l'Unesco, la Fondation Friedrich Ebert, l'Institut des moyens de communication de masse du Zimbabwe et l'Association des clubs de femmes. Pour gérer ce projet pilote, une coordinatrice à plein temps a été engagée. Le projet a démarré le 21 mars 1988.

Le projet opère de la manière suivante: les femmes peuvent discuter les problèmes et les priorités de leurs régions sans interférence extérieure. Elles enregistrent leurs propos sur cassettes qui sont données à la coordinatrice. Au studio, celle-ci écoute les enregistrements et choisit les cassettes qui traitent les affaires les plus urgentes. Elle les porte aux hauts fonctionnaires du gouvernement ou aux ONG pour qu'ils apportent une réponse aux questions des femmes. La coordinatrice enregistre alors un programme centré sur les problèmes de ces femmes et les réponses apportées par les ministères ou les organisations bénévoles.

C'est à partir de cette communication dans les deux sens que la coordi-



natrice réalise le programme d'une durée de 30 minutes de Radio Four qui est diffusé à l'intention des clubs d'auditrices tous les lundis à 14 heures.

Je me sens encouragée par tout ce qui a déjà été fait depuis que le projet a pris naissance. Grâce à mes 26 années d'expérience en tant que spécialiste où j'ai mis la radio au service de la communication en faveur du développement, j'ai la conviction que la radio peut jouer un rôle très important dans le développement des pays les moins développés. Je crois que les spécialistes en communication peuvent trouver de nouvelles utilisations de la radio et la rendre encore plus efficace, et je demande aux organismes de financement d'étudier attentivement les projets des médias afin de leur apporter le soutien dont ils ont besoin.”□

* Extrait d'un exposé préparé par Mavis Moya, contrôleuse adjointe à la Corporation de radio du Zimbabwe et membre de la Fédération des femmes des médias africains.

le secteur
non structuré

le secteur
non structuré



Préparation du repas quotidien
de la famille
à Katmandou (Népal).
PHOTO ONU/John Isaac



***Le travail des femmes
dans
tous les secteurs de l'économie
et
les femmes cultivatrices
préparent les aliments et
Elles fabriquent
et fournissent
Mais ce travail n'est
pas rétribué***



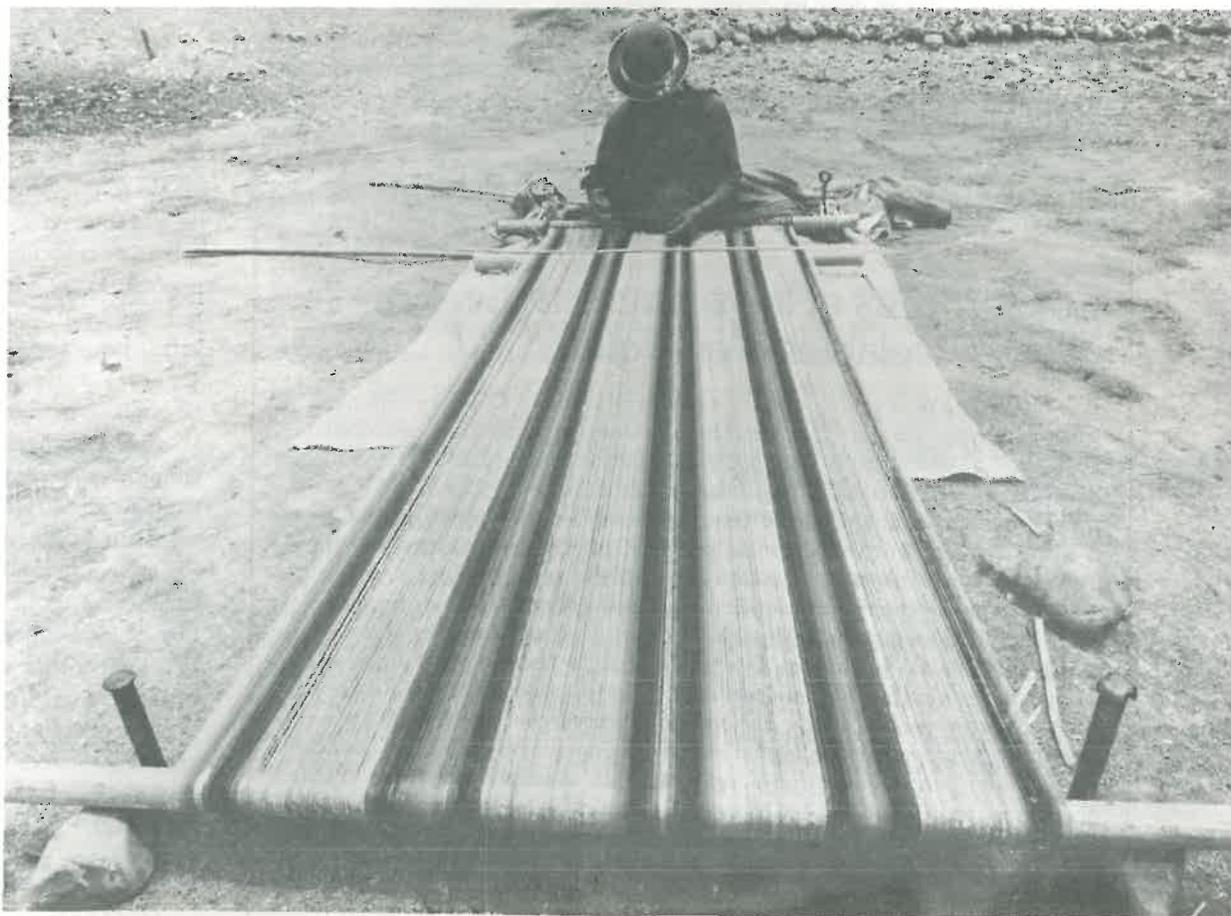
Marché traditionnel dans la province d'Arusha (Tanzanie)
PHOTO ONU/Ray Witolin

***Combien de femmes font partie
du secteur non structuré?***

Des millions.

***Cependant, leur contribution
à l'économie n'est pas reconnue
de manière adéquate.***

Tisserande près du lac Titicaca (Bolivie)
PHOTO ONU/John Isaac



***Les femmes englobent
tous les secteurs de l'économie:
elles cultivent la terre,
produisent et vendent.
Elles produisent des produits
et offrent des services.
Leur travail n'est souvent
ni reconnu ni valorisé.***

Les fourneaux améliorés: élément essentiel à l'économie d'énergie

Les premiers programmes de fourneaux améliorés ont été lancés voici plus de 40 ans en Inde avec comme objectif principal l'amélioration des conditions de travail des cuisinières en diminuant les effets nocifs de la fumée et en augmentant la sécurité et le confort.

Plus de 100 projets de fourneaux ont été réalisés à ce jour. Quelques-uns à peine ont fait l'objet d'évaluations en profondeur, mais d'après les études effectuées et les rapports des experts, il semble que la plupart des projets originels de fourneaux n'ont pas tenu leurs promesses. La mise au point et la diffusion des fourneaux améliorés constituent un processus complexe. Les fourneaux servent essentiellement à faire la cuisine, activité dont les caractéristiques varient suivant les conditions locales, les habitudes et les normes culturelles des utilisatrices. Ils servent également à d'autres fins, telles que le chauffage et l'éclairage. De ce fait, ils doivent être modifiés afin de satisfaire

les besoins de la population ciblée et en particulier, ceux des femmes, qui en sont les principales usagères. Il est absolument nécessaire d'enseigner aux femmes comment construire, utiliser, garder en bon état de marche et réparer leurs fourneaux.

C'est pour répondre à ces besoins de formation que l'INSTRAW a préparé en 1988 un manuel de formation sur *Les fourneaux améliorés*, grâce à un don du gouvernement italien.¹ Le manuel s'efforce de mettre à la disposition des experts et des agents s'occupant de la mise au point et de la distribution des fourneaux un outil simple et pratique. Il a été conçu afin de pouvoir être utilisé même par des personnes n'ayant pas de connaissances techniques, économiques ou sociales particulières.

Les 176 pages de ce manuel abondamment illustré traitent les thèmes suivants: Fourneaux améliorés — panorama général; comment planifier un projet de fourneaux; l'exécution d'un

projet de fourneaux; comment choisir un fourneau; test des fourneaux; suivi et évaluation; et distribution des fourneaux. Ce manuel peut également servir d'ouvrage de référence sur les fourneaux et il contient, en annexe, un glossaire de termes techniques, un répertoire des principaux types de fourneaux existants, une liste des principales institutions de recherche, de mise au point et de distribution des fourneaux dans les différentes régions du monde ainsi qu'une bibliographie détaillée.

Cependant, les aspects techniques concernant le type de fourneaux, leur construction et leur mise à l'essai n'y sont pas traités en profondeur, mais les références des ouvrages disponibles sont citées pour consultation ultérieure.

Tout en soulignant l'importance des économies de combustible, le manuel met également en lumière les autres avantages que peuvent représenter pour les femmes les fourneaux améliorés, à savoir la diminution des effets nocifs de la fumée et l'amélioration du confort et de la sécurité dans la cuisine. Le manuel insiste sur la participation des femmes, qui sont les utilisatrices de cette technologie, à toutes les étapes, depuis la phase préparatoire au cours de laquelle on fixe les objectifs jusqu'à la mise au point ou l'adaptation aux conditions locales et au choix de la stratégie de diffusion. Il insiste également sur le fait qu'il faut utiliser des femmes, notamment pour former les utilisatrices, pour le travail de promotion et les campagnes de diffusion. En fait l'expérience a démontré que les besoins et les préférences des femmes doivent être compris et pris en compte et que le succès d'un projet de fourneaux dépend de la participation des femmes. □

1. Une édition abrégée du manuel a été publiée sous forme de supplément d'INSTRAW Nouvelles No. 10.

Les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie

L'INSTRAW organise, avec la collaboration de la CEA, un séminaire de formation régionale sur "Les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie" à Addis-Abeba (Ethiopie) du 16 au 20 octobre 1989. Le séminaire bénéficie d'un financement du gouvernement italien.

Le but du séminaire est de tester les ensembles de formation modulaires multimédias qui ont été élaborés par l'INSTRAW et le Centre du BIT de Turin sur "Les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie" en 1989. Ce prototype est axé sur deux groupes cibles différents: les planificateurs du développement et les administrateurs de programmes énergétiques d'une part et les dirigeantes d'organisations de femmes et d'organisations gouvernementales aux niveaux national, régional et international d'autre part.

Ce prototype est le fruit de sept ans de recherches de l'INSTRAW et des activités scientifiques et de formation des programmes énergétiques du Centre du BIT de Turin. Il incorpore également du matériel provenant d'autres organismes et institutions des Nations Unies ainsi que les décisions et recommandations émanant des différentes réunions auxquelles l'INSTRAW a participé ou qu'il a organisées tant à l'intérieur du système des Nations Unies qu'en dehors de celui-ci. □

Mise à l'essai des modules de formation en Afrique

Atelier régional de formation en développement écologique sur le rôle des sociétés pastorales et agro-pastorales dans l'amélioration des terres arides et semi-arides de l'Afrique subsaharienne.

Dakar (Sénégal), du 10 au 14 avril 1989



De gauche à droite: M. Haidam, Directeur régional de l'Unesco en Afrique; M. Hadyly, représentant du Ministère de la planification et de la coopération du Sénégal; Mme Wangani, spécialiste en sciences de l'environnement à l'Unesco; Mme Bulajich, fonctionnaire associée en affaires sociales à l'INSTRAW.

L'atelier de formation à vocation régionale, organisé sous l'égide du Bureau régional de science et de technologie pour l'Afrique de l'Unesco et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec la collaboration du BSNU, du PNUD, d'UNIFEM, de l'INSTRAW et du CILSS, a rassemblé 25 participants de la région africaine et 15 représentants d'organisations et d'institutions des Nations Unies en vue d'examiner des modalités d'aide aux pays en développement, spécialement axées sur les femmes et la régénération de l'environnement et destinées à accroître les ressources du sol.

L'atelier a analysé comment l'on pourrait, au plus haut niveau, susciter l'intérêt pour les questions relatives aux femmes, telles que leur participation accrue aux décisions concernant les politiques de gestion, la sélection et l'adaptation des informations scientifiques provenant de recherches et destinées à la planification nationale ou locale, et à l'affectation de ressources aux problèmes de l'environnement.

L'INSTRAW était représenté à l'atelier par Borjana Bulajich-Maksimovich, administratrice adjointe aux affaires sociales, qui a fait pour la première fois une démonstration des modules de l'INSTRAW et du Centre du BIT de Turin sur "Les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie". Dans sa présentation, elle a parlé des méthodes innovatrices de formation et des différents problèmes qu'affrontent les femmes dans le secteur de l'énergie. Elle a fait remarquer que la souplesse de ce programme de formation provient de son activité polyvalente, c'est à dire, de la possibilité de former en même temps deux groupes cibles différents, en utilisant le matériel pédagogique modulaire qui permet que les utilisateurs l'adaptent eux-mêmes à leurs besoins spécifiques. Elle a enrichi sa conférence avec un diaporama et des transparents.

Le rapport de cette réunion consiste en directives et en recommandations pour une démarche positive en vue de formuler et de choisir des stratégies acceptables du point de vue écologique. □



Femme transportant une charge de papier recyclable en Chine.

PHOTO ONU

Citoyennes du troisième âge

Selon les statistiques, la population mondiale, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, vieillit rapidement. Cet état de choses témoigne de l'importance qu'acquiert de jour en jour le problème du vieillissement de la population, en particulier dans les pays en développement qui abriteront, selon les projections réalisées pour l'année 2025, 71 pour cent des personnes ayant 60 ans ou plus.

Panorama historique

C'est en 1948 que prend naissance au niveau international un mouvement ayant pour but de mettre en oeuvre des actions visant à sensibiliser l'opinion publique sur la condition des personnes âgées ainsi qu'aux conséquences de ce phénomène sur le développement social, économique et culturel des différents pays. Le gouvernement argentin présenta à l'Assemblée générale des Nations Unies un projet intitulé "Déclaration des droits des personnes âgées" qui, bien qu'il n'ait pas été adopté, constitua un point de départ innovateur. Vingt ans plus tard, à la demande du gouvernement de Malte, l'Assemblée générale inscrivit à l'ordre du jour la question intitulée "Problèmes des personnes vieillissantes et âgées". Puis, en 1982, l'Assemblée mondiale sur le vieillissement fut convoquée à l'initiative du gouvernement des Etats-Unis. L'Assemblée mondiale qui est à l'origine du Plan d'action mondial sur le vieillissement avait pour but principal d'attirer l'attention des gouvernements sur les changements démographiques en cours au sein de la population mondiale et sur les problèmes qui en découlent. Finalement en 1987, le Conseil économique et social créa l'Institut international du vieillissement, organisme autonome qui mène des activités de recherche, de formation

et d'information afin de mettre en oeuvre les recommandations du Plan d'action.

Les femmes âgées

Dans ce contexte d'efforts mondiaux visant à affronter la problématique du vieillissement de la population, plusieurs organismes ont commencé à s'intéresser à la situation des femmes du troisième âge. Il n'existe encore que très peu d'études qui se soient penchées sur leur situation particulièrement défavorisée, qui résulte de la discrimination dont elles ont été victimes aux différents stades de leur vie. Un rapport de la Conférence internationale de la population souligne que les "femmes mûres jouent un rôle capital en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette affirmation est tellement vraie que si elles cessaient d'un seul coup leurs fonctions de production et de prestation de services, cela aurait des conséquences dévastatrices sur la structure économique et sociale de la société". La contribution des femmes âgées n'en est pas moins sous-estimée ou même ignorée.

L'une des premières tentatives pour résoudre dans les faits ce problème a été la réunion sur *Les femmes mûres et d'un âge avancé en Amérique latine et aux Caraïbes: situation actuelle et conséquences pour les politiques*, organisée à Washington par l'OPS et l'Association américaine des retraités (AARP), sous l'égide de l'INSTRAW, du 18 au 20 octobre 1988.

L'INSTRAW a organisé par la suite, avec la collaboration de la Société dominicaine de gériatrie et de gérontologie de l'Ordre des médecins dominicains et la Fondation dominicaine de gérontologie et de gériatrie, deux réunions consultatives sur les aspects socio-économiques des femmes âgées, qui se sont tenues en janvier et en

avril 1989, au siège de l'INSTRAW.

Les institutions de la République dominicaine, l'un des tout premiers pays ayant pris conscience qu'il était nécessaire d'améliorer le statut des personnes âgées, ont apporté leur soutien enthousiaste à ces manifestations. Cinquante représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales dominicaines y ont participé, de même que l'Ambassadrice Julia Tavares de Alvarez et le Dr Elías Anzola Pérez, assesseur régional du Programme de l'OPS pour la santé des personnes âgées. Les aspects les plus importants des sujets traités concernaient le rôle que peuvent jouer les femmes âgées dans le développement de leur communauté, les initiatives au sein du système des Nations Unies, les activités de l'INSTRAW en faveur des femmes âgées, ainsi que le besoin de statistiques concernant leur situation économique. Trois groupes de travail furent créés afin de traiter le problème sous différents aspects: juridique, éducatif et la promotion de projets. Les propositions concrètes d'action définies par les participants ont été présentées au XIVème Congrès mondial de gérontologie qui a eu lieu à Acapulco (Mexique) du 19 au 23 juin 1989.

La Directrice de l'INSTRAW, Dunja Pastizzi-Ferencic a annoncé à la seconde réunion que la Commission pour la condition de la femme avait approuvé récemment une résolution spéciale sur la situation des femmes âgées. En ce qui concerne le programme d'activités de l'INSTRAW pour 1990-1991, celui-ci poursuivra ses efforts en vue d'améliorer les concepts et d'élaborer les méthodes appropriées afin de collecter davantage de données et de statistiques sur les femmes âgées. Mme Pastizzi-Ferencic a présenté quelques actions concrètes destinées à seconder les activités d'éducation en République dominicaine. □

LA CONTRIBUTION DES FEMMES A LA DECENNIE DE L'EAU POTABLE

Un séminaire régional de formation sur *la contribution des femmes à la Décennie internationale de l'eau potable et l'assainissement* s'est tenu à Bangkok (Thaïlande), du 23 au 27 janvier 1989. Le séminaire était organisé par l'INSTRAW et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à partir de l'ensemble de formation multimédia sur "Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement", préparé par l'INSTRAW et le Centre du BIT de Turin. Le but du séminaire était d'accroître la prise de conscience sur le fait qu'il est nécessaire d'intégrer les femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

L'INSTRAW a demandé à des experts et à des conférenciers de la région et du pays de diriger le séminaire à partir des modules de formation. La méthodologie utilisée faisait appel à une démarche interactive et autonome. Elle a l'avantage d'une grande souplesse et de pouvoir s'adapter à n'importe quelle situation de formation ou à n'importe quel public.

Le séminaire a réuni 25 participants en provenance des 15 pays suivants: Afganistan, Bangladesh, Bhoutan, Burma, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Thaïlande, ainsi que 22 observateurs et participants issus de 13 organismes et institutions du système des Nations Unies ou en dehors de celui-ci. Les participants étaient des hauts fonctionnaires, des planificateurs, des directeurs de programmes et des administrateurs de projets dans des ministères et des services chargés des questions d'eau, d'assainissement, de santé, d'éducation, de planification, et de l'action sociale.

Le séminaire a été officiellement inauguré par le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP, Koji Nakagawa. Il a souligné qu'aux alentours de 1990, dans les pays en développement (sans compter la Chine), près de 1,2 milliards de personnes conti-

nueraient à manquer d'eau potable et que 60 pour cent de ces gens habitent dans les pays de la CESAP. Il a également constaté que le manque d'un environnement sain et d'eau potable est responsable du décès annuel de près de 13 millions de nouveaux-nés dans les pays en développement. Il a souligné que ces statistiques mettent en évidence l'importance de cet aspect socio-économique et sanitaire, indispensable pour la vie.

Les modules présentés portaient sur:

Module I: Présentation de la Décennie et de l'INSTRAW.

Module II: Participation des femmes à la planification des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Module III: Participation des femmes au choix des technologies et à la mise en oeuvre des projets.

Module IV: Rôle joué par les femmes dans les activités d'enseignement et de formation en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Module V: Evaluation des projets.

Les recommandations étaient, entre autres, les suivantes:

- Les femmes doivent contribuer à la préservation des ressources aquifères grâce au boisement et au reboisement et en motivant la société à protéger les arbres et les forêts.

- Etant donné que les femmes sont les principales utilisatrices de l'eau dans les ménages, elles doivent essayer de former des comités d'utilisatrices de l'eau et appuyer les initiatives qui, par le biais de films, de diapositives et d'autres moyens audiovisuels, tendent à éviter la pollution et à promouvoir la prise de conscience des bénéfices de l'eau non polluée et de la santé.

Selon l'évaluation réalisée par les participants au sujet de la méthodologie, le contenu et le cursus, ces modules ont démontré leur utilité et leur efficacité pour la région de l'Asie et du Pacifique. Le rapport du séminaire sera envoyé par l'INSTRAW sur demande. □



ANNEE INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION

le droit des femmes à la connaissance

Dans le monde, une femme sur trois est "analphabète", et du fait même qu'elles ont été privées de leur droit à savoir lire et écrire, les femmes subissent des handicaps économiques et sociaux. La proclamation par les Nations Unies de l'Année internationale de l'alphabétisation (AIA) fait naître quelque espérance chez les femmes — car elle peut propager l'impulsion déclenchée par la Décennie des Nations Unies pour la femme. L'AIA (en 1990) est une réponse à l'appel lancé en 1985 par la Conférence générale de l'Unesco. Elle a pour but de "contribuer à ce que l'opinion publique comprenne mieux les divers aspects que revêt l'analphabétisme et de redoubler les efforts afin de généraliser l'alphabétisation et la formation".

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté officiellement l'Année internationale de l'alphabétisation en décembre 1987 et elle a demandé à l'Unesco de se mettre à la tête des organismes pour en assurer la préparation et la célébration. Certaines actions de l'AIA visent à attirer l'attention du public sur les taux effarants de l'analphabétisme: selon les statistiques de l'Unesco, 889 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus sont analphabètes, ce qui équivaut au quart de la population mondiale. La majorité de ces analphabètes sont des femmes.

L'analphabétisme a des retombées sociales sur les générations à venir. C'est pourquoi l'Unesco a lié la proclamation de l'AIA à un Plan d'action destiné à aider les Etats membres de toutes les régions du globe à éliminer l'analphabétisme d'ici l'an 2000. Un Secrétariat spécial et un Groupe d'action international¹, tous deux créés par la Direction générale de l'Unesco, sont chargés de la préparation et de la célébration de l'AIA. Parallèlement, chaque bureau régional principal a mis

en place un Groupe de travail en faveur de l'AIA et du Plan d'action.

De nombreuses barrières culturelles freinent l'accès des femmes à l'enseignement de type classique, quel qu'il soit. Les programmes d'alphabétisation devront donc prévoir des avantages financiers, des distributions de rations ou de la main-d'oeuvre de remplacement pour les familles dont les filles participeront aux programmes d'alphabétisation afin de décharger celles-ci de leurs obligations familiales. Les femmes ont également besoin d'être soutenues dans leurs efforts pour accepter leur capacité dans des domaines autres que celui des travaux ménagers. Comme le suggèrent un bon nombre d'enquêtes, la plupart des femmes analphabètes sont cantonnées au foyer et/ou dans des emplois mal payés avec peu de possibilités ou de moyens d'améliorer leur situation. Les programmes d'alpha-

bétisation doivent aussi prendre en compte le "double fardeau", les problèmes de transport, les responsabilités de la maternité et les contraintes financières qui sont celles de toutes les femmes.

Cette pensée, confirmée par de nombreuses institutions internationales, notamment l'INSTRAW, sous-tend les directives des Stratégies prospectives d'action de Nairobi. Selon la Conférence internationale de l'alphabétisation pour l'éducation des adultes de 1987, l'alphabétisation va bien au-delà du simple fait de savoir lire, écrire et compter. Elle inclut un certain niveau de connaissances théoriques et pratiques et d'interprétation qui poussent les gens à changer leurs conditions de vie et de travail. Les femmes doivent jouer un rôle de premier plan lors de la formulation des campagnes d'alphabétisation. □

L'alphabétisation en pays industrialisés: point de mire sur la pratique

*Conseil international d'éducation des adultes, Convergence, Vol. XX,
No. 3-4, Toronto, 1987, 252 pages, bilingue anglais-français.*

Ce numéro spécial de *Convergence*, la revue internationale d'éducation des adultes, publiée par le Conseil international d'éducation des adultes (CIEA) de Toronto (Canada) est consacré au *Séminaire international sur l'alphabétisation dans les pays industrialisés*, organisé par le CIEA à Toronto en octobre 1987. Ce séminaire avait pour objectifs de:

- Mettre en lumière les problèmes de l'analphabétisme dans les pays industrialisés et d'attirer l'attention des gouvernements sur ses retombées sociales, économiques et humaines.

- Servir de point de rencontre aux agents d'exécution afin de mettre en commun leurs expériences et leurs idées sur ce qu'il convient de faire en matière de campagne, de politiques et de financement.

- Tisser de nouveaux liens et réseaux susceptibles de sensibiliser l'opinion publique.

- S'assurer que les opinions des agents d'exécution sont prises en compte dans les plans nationaux et régionaux pour l'AIA.

Le document présente une Déclaration basée sur les recommandations d'ateliers tenus dans des centres locaux et communautaires ayant été adoptées par le séminaire. Il comporte six parties: Principes d'alphabétisation; alphabétisation: l'un des droits de la personne humaine; les pays en développement; pratique d'exploration; exposés des participants et noms des participants (lesquels provenaient de 25 pays tant industrialisés qu'en développement).

L'une des questions essentielles pour les agents d'exécution et les décideurs ayant assisté au séminaire était *Les femmes, possibilités d'apprentissage et alphabétisation*. Deux rubriques de la revue illustrent plus particulièrement ce centre d'intérêt: *Les femmes et l'alphabétisation: les questions sous-jacentes?* qui rend compte d'un atelier axé sur l'ensemble des relations et des influences externes qui affectent et limitent la participation des femmes aux programmes d'alphabétisation et *L'alphabétisation et les femmes en Afrique du Sud: une approche différente de l'apprentissage* qui présente brièvement un cas spécifique. □

1. Le Groupe d'action international pour l'alphabétisation publie tous les mois un bulletin afin de promouvoir l'AIA. Groupe international pour l'alphabétisation, Bureau de Coordination, 720 Bathurst Street, Suite 500, Toronto, Ontario M5S 2R4, Canada.

Femmes et développement: le débat continue aux Nations Unies

Egalité des femmes et procréation responsable

Sarajevo, novembre 1988

Le Cours de formation international pour participants des pays en développement sur l'égalité des femmes et la procréation responsable, organisé par le Fonds des Nations Unies pour les activités de population (FNUAP), avec la collaboration du gouvernement yougoslave, a été réalisé par l'Université de Sarajevo, avec la participation d'une douzaine de pays.

Le but principal de ce cours était de former des professionnels en provenance des pays en développement en

vue d'améliorer leurs connaissances théoriques et pratiques dans les domaines scientifiques liés directement au thème central du cours. Celui-ci s'articulait autour de quatre axes: aspects socio-politiques et démographiques; aspects sociologiques et juridiques; aspects pédagogiques et psychologiques; et aspects biologiques et médicaux.

Vida Tomcic, ancien membre du Conseil d'administration de l'INSTRAW, représentait ce dernier le jour de l'inauguration du cours. □

Décennie de l'eau

Genève, 19 et 20 octobre 1988

La 16ème session du Comité directeur interorganisations pour l'action coopérative en faveur de la Décennie s'est tenue les 19 et 20 octobre 1988 au siège de l'OIT, à Genève. Neuf de ses 12 membres étaient présents, ainsi que trois commissions régionales des Nations Unies et un observateur. Pendant l'inauguration, les participants ont fait une minute de silence à la mémoire de M. Enzo Tano, du Département de coopération technique pour le développement, et de M. Lazlo David, du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Au cours de ces deux journées, le Comité directeur a examiné le contexte de la collaboration et le rôle qu'il jouera une fois que la Décennie sera terminée; l'évolution de la Décennie; la stratégie des années 1990; l'intensification du rôle des femmes dans les activités d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ainsi que l'information destinée à renforcer la Décennie.

Krishna Ahojja-Patel, Directrice adjointe de l'INSTRAW, et Siri Melchior du PNUD, Présidente du Groupe de travail sur la Femme et la Décennie, ont présenté le plan de travail pour 1988-1990 du Groupe interorganisations pour la femme et la Décennie. On a tout particulièrement insisté au cours de cette réunion sur le fait qu'il fallait transformer les femmes en partenaires actives pour tous les aspects des programmes et projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. □

L'Unesco élimine le langage discriminatoire

L'Unesco s'en prend au langage discriminatoire et renforce les programmes de tous les secteurs pour améliorer la condition des femmes, en confiant cette responsabilité au Bureau du Coordinateur. Le Directeur général, Federico Mayor, considère qu'il s'agit "d'une priorité morale et d'un devoir éthique de l'Organisation." Le Conseil exécutif de l'Unesco a donné l'exemple en éliminant en anglais Miss et Mrs. (qui n'ont pas d'équivalent masculin) de ses documents et les a remplacés par Ms. Il est évident que la situation matrimoniale d'une femme n'a le plus souvent aucun intérêt pour l'affaire qui est traitée. Des directives ont été élaborées afin de suggérer des mots de remplacement pour les termes imprécis qui rendent la phrase ambiguë (préférer "personne" ou "genre humain" au lieu d'"homme" pris au sens générique, par exemple) ou ceux qui renforcent les clichés des rôles sexuels. □

(Source: *Unesco Facts and Figures*, cité dans *ICAE News*).

Les femmes et la crise économique

Vienne, du 3 au 7 octobre 1988

Ce séminaire interrégional, organisé par la Division pour la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, avait pour but d'examiner les problèmes suscités par les stratégies et ajustements structurels, pour lesquels des ressources importantes ont été mises à la disposition des organisations de l'ONU.

Le but principal de ce séminaire était l'échange d'expériences entre experts nationaux en ce qui concerne l'impact de la crise économique actuelle sur les femmes. Il a traité une série de sujets, tels que la nature de la crise économique, ses conséquences positives et négatives sur les femmes; les politiques nationales adoptées pour faire face à la crise et la manière dont ses effets sont pris en considération dans les politiques nationales; la manière dont les politiques internationales con-

ditionnent les politiques nationales et quelles nouvelles politiques peuvent être recommandées. Finalement, il a voulu savoir jusqu'à quel degré les politiques internationales relatives à la dette extérieure, au flux monétaire et à la coopération internationale affectent les femmes. Il a aussi traité, entre autres thèmes, de l'économie des ménages, de la structure familiale et des systèmes de services sociaux.

L'INSTRAW a présenté deux exposés au cours du séminaire, l'un portant sur les méthodes de recherche et de formation innovatrices, qui a été discuté par un groupe de travail spécial consacré aux statistiques et l'autre était une déclaration officielle ayant trait au Programme d'action de l'INSTRAW sur les femmes et l'économie mondiale au niveau macro-économique.

Bien que le titre de ce séminaire

interrégional ait prévu d'étudier le lien unissant les femmes et la crise économique mondiale, les exposés présentés au niveau national portaient essentiellement sur les ajustements structurels en tant que caractéristiques des économies nationales. En conclusion, il fut décidé que, pour ce qui concerne la recherche et les principes d'action, il fallait prendre plusieurs mesures en vue d'établir un cadre conceptuel qui donnerait un meilleur aperçu de la place des femmes dans les relations économiques internationales.

Le séminaire a décidé que, provisoirement, l'INSTRAW préparerait un chapitre traitant des résultats de toutes les recherches effectuées pour un livre que prépare la Division pour la promotion de la femme à partir des délibérations de cette consultation internationale. □

Contribution des femmes à la mise en valeur des ressources humaines dans l'industrie

Vienne, 22 et 23 mars 1988

Ce séminaire auquel ont assisté 52 représentants d'ONG nationales et internationales, était la première réunion que les ONG ont tenu sous les auspices de l'ONUDI en vue d'étudier à fond les questions concernant les femmes dans le contexte de l'industrie. Il a servi de point de rencontre et a permis les échanges de vue sur les principaux problèmes qu'affrontent les femmes dans un monde industriel en perpétuelle évolution. Entre autres buts, il se proposait de faire prendre davantage conscience aux ONG nationales et internationales que les femmes sont capables de satisfaire la demande en ressources humaines qu'exige le développement industriel, de faire mieux connaître les emplois offerts aux femmes et la nécessité qu'elles participent plus efficacement aux activités manufacturières du secteur structuré et du sec-

teur non structuré, ainsi que de renforcer la concordance de vues entre les ONG et l'ONUDI et d'encourager à tous les niveaux les initiatives des ONG visant à modifier l'enseignement et les systèmes de formation de leurs pays respectifs pour que ceux-ci tiennent compte des besoins des femmes.

Quelques recommandations ont été faites à l'ONUDI, et notamment, celle lui demandant d'aider les gouvernements nationaux à planifier leurs ressources humaines en mettant au point une base de données appropriée, désagrégée par sexe, qui rendrait compte de la participation des femmes; de dresser la liste des secteurs industriels appelés à se développer en vue d'élaborer des programmes de formation à l'intention des femmes pour qu'elles acquièrent la qualification professionnelle requise; d'assurer le

suivi de l'impact de l'industrialisation sur les femmes des pays en développement et d'établir un dialogue avec les entreprises transnationales en vue d'améliorer la situation des femmes qui travaillent dans l'industrie.

Les ONG ont été priées d'agir comme catalyseurs en faisant pression sur les gouvernements et les organisations internationales pour que ces derniers accroissent le nombre de femmes qui participent comme partenaires au développement industriel; de sensibiliser les travailleurs et de motiver les femmes; d'organiser des services d'appui pour les femmes qui travaillent dans l'industrie et d'offrir différents services aux femmes des milieux les plus démunis du secteur non structuré afin d'accroître leur contribution en tant que pourvoyeuses principales de revenus de leur famille. □

“La femme qui apporte le pouvoir économique aux autres femmes”

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a engagé récemment Natalie Hahn comme Coordinatrice du Programme des femmes et du développement. Mme Hahn, économiste sociale, qui oeuvre depuis longtemps déjà en faveur des femmes et du développement, avait travaillé pendant 14 ans à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tant au siège de cette organisation que sur le terrain, avant d'entrer à l'Institut international d'agriculture tropicale.

Alors qu'elle travaillait pour cet Institut en tant que Chef du service socio-économique du Programme de gestion des cultures commerciales,



Natalie Hahn, lors de la remise du titre honorifique yoruba.

Mme Hahn a eu l'honneur de voir son travail reconnu d'une manière tout à fait inhabituelle: au cours d'une impressionnante cérémonie, un titre de chefferie traditionnelle du village d'Ijaye-Orile (Nigéria) lui a été décerné en reconnaissance pour les activités

qu'elle avait menées pendant quatre ans afin d'aider les femmes rurales de ce village.

Le titre de Natalie Hahn “Balogun Iyalaje”, c'est à dire en traduisant mot à mot “la femme qui apporte le pouvoir économique aux autres femmes”, exprime bien mieux qu'un long rapport le succès du projet auquel elle avait travaillé. La formation des femmes est la fonction principale du projet d'exploitation agricole de l'Institut international d'agriculture tropicale et du FISE. “Dans quelques régions d'Afrique”, dit Mme Hahn, “on estime que jusqu'à 80 pour cent des tâches agricoles sont accomplies par les femmes”. C'est pour cette raison que la politique de l'Institut pour ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies a vite été dirigée vers celles qui font pousser, traitent et commercialisent les aliments: les femmes.

Au départ, Mme Hahn a institué des exploitations collectives dans trois régions différentes du Nigéria. Elle a enseigné aux femmes des techniques de production d'aliments modernes, et entre autres, comment transformer le manioc et comment utiliser le soja. Grâce à l'enthousiasme, à la participation et à la capacité de ces femmes et grâce également au système communautaire traditionnel qui repose sur la coopération, le premier groupe a vite triplé sa surface et ses revenus. “C'était la première fois de leur vie que la plupart de ces femmes”, dit-elle, “recevaient de l'aide et une formation technique et qu'on leur disait qu'elles géraient bien leur exploitation agricole. Elles en voient les résultats dans leur vie traditionnelle et elles développent par ailleurs un sentiment de fierté et d'importance au sein de leur communauté.” □

LE DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA CMRADR

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) célèbre cette année ses 10 ans. Une série d'activités a été prévue par le Groupe de travail du CAC sur le développement rural de la FAO afin qu'elles coïncident avec l'anniversaire de la CMRADR.

Ces activités se dérouleront dans quatre régions en développement: l'Afrique, l'Asie occidentale, l'Amérique latine et les Caraïbes de même que l'Asie et le Pacifique. Elles comporteront des tables rondes sur un ou deux thèmes qui intéressent la région, avec la participation d'experts de ces pays qui seront invités à titre personnel et de membres du Groupe de travail du CAC. Les conclusions et les recommandations des tables rondes seront soumises aux consultations des gouvernements de la région en matière de suivi de la CMRADR.

Le Groupe de travail du CAC organise simultanément aux tables rondes des consultations interorganisations et des consultations gouvernementales où les décideurs et les institutions du Groupe de travail qui sont membres de l'ONU ainsi que les organismes régionaux sont invités à participer à l'élaboration de stratégies en vue d'actions ultérieures. □

L'INSTRAW ET LES COMMISSIONS REGIONALES: une réunion consultative

Conformément aux recommandations de la huitième session du Conseil d'administration de l'INSTRAW et de la résolution 42/65 de l'Assemblée générale, une réunion consultative a eu lieu les 16 et 17 février 1989 au siège de l'INSTRAW entre ce dernier et les commissions régionales. Les membres de droit du Conseil d'administration représentant la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'INSTRAW étaient présents.

Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant: coordination et programmation conjointes dans le cadre du Plan à moyen terme de l'INSTRAW pour la période 1990-1995; la collaboration entre l'INSTRAW et les commissions régionales pour la mise en oeuvre de programmes s'inscrivant dans le cadre du Plan à moyen terme pour le système tout entier en matière de femmes et de développement pour 1990-1995; activités d'information, de documentation et de communication; activités de collecte de fonds conjointes, et célébration du dixième anniversaire de l'INSTRAW au niveau régional.

Les sujets traités ont été, entre autres:

- De l'avis général, en matière de programmes liés aux statistiques, indicateurs et données sur les femmes, une étroite collaboration entre l'INSTRAW, le Bureau de statistique des Nations Unies et les commissions régionales se révèle efficace. Dans le cadre du Plan à moyen terme de l'INSTRAW, il conviendrait d'étudier la réalisation d'actions coordonnées entre l'INSTRAW et les commissions régionales. Il a été décidé que les commissions régionales et l'INSTRAW échangeaient des informations sur les recherches en cours concernant les approches en matière de concepts et de méthodologies pour l'amélioration des statistiques, indicateurs et données relatives au rôle productif des femmes au sein des économies nationales, secteur non structuré compris.

- Tout en accordant leur soutien à l'élaboration des politiques présentées dans le Plan à moyen terme de l'INSTRAW, quelques participants ont considéré nécessaire de renforcer à l'avenir la coopération entre l'INSTRAW et les commissions régionales pour ce genre de recherches. Pour commencer, il faudrait intensifier les échanges d'information sur les programmes en cours ou prévus ayant trait à la conception de politiques, telles que l'identification des différents choix des femmes dans la région de la CESAO, la planification et la programmation concernant les femmes et le développement y compris les séminaires sur l'élaboration

des politiques dans la région de la CEPALC et de la CESAO, les directives relatives aux politiques visant à incorporer les questions féminines et la participation des femmes aux plans nationaux de développement dans la région de la CEA, les campagnes concernant les connaissances élémentaires en matière de droits et les recherches sur les systèmes juridiques dans la région de la CESAP ainsi que divers aspects relatifs à la participation des femmes à la population active dans la région de la CEE.

- Les activités ayant trait au rôle des femmes dans le secteur non structuré ont été considérées comme un domaine de coopération fondamental entre l'INSTRAW et toutes les commissions régionales.

- Après avoir examiné la coopération sectorielle, les participants ont souligné que les activités concernant les femmes et le développement exigent une démarche intégrée. Parmi les domaines qui pourraient intéresser conjointement l'INSTRAW et la CEE se trouvent l'environnement et l'emploi. La CESAP et l'INSTRAW pourraient travailler de concert sur tout ce qui concerne les femmes et le choix des technologies, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, ainsi que l'emploi dans le secteur tertiaire. La CEPALC, quant à elle, a proposé une collaboration portant sur la formation et l'emploi des femmes rurales et des femmes pauvres des zones urbaines ainsi que la mise au point de nouveaux programmes sur l'habitat, l'eau et l'énergie. La CEA a suggéré que la coopération s'intègre à sa propre recherche à long terme sur l'agro-industrie, la promotion et l'intensification de la participation des femmes aux programmes de formation scientifiques et technologiques ainsi que sur les petites et moyennes entreprises. La CESAO a proposé de faire porter la collaboration sur l'intégration des femmes à la population active et au développement rural.

- Les commissions régionales et l'INSTRAW ont exprimé leur satisfaction devant les échanges de publications effectués à cette occasion. Ils ont exprimé le souhait que cet échange s'institutionnalise et se fasse directement par le biais de leurs bibliothèques et de leurs centres de documentation respectifs.

- Ils ont convenu qu'il conviendrait de recenser les champs d'action qui intéressent à la fois l'INSTRAW et les commissions régionales et pour lesquels il faudrait organiser une collecte de fonds. Ces champs d'action comprendraient le secteur non structuré, les statistiques et les indicateurs sur les femmes, le secteur tertiaire et le développement rural. Ils ont analysé plusieurs sources de financement et ils se sont mis d'accord sur le principe que les modalités d'élaboration et de financement des projets communs devraient être étudiées postérieurement. □

Notre choix

Strengthening the poor: what have we learned? *John P. Lewis et al., Conseil de développement outremer, Washington, 1988, 239 pages, en anglais.*

Ce livre est le dixième volume de la série "Perspectives des politiques Etats-Unis/Tiers monde" publiée par le Conseil. Comme l'explique John P. Lewis, on redouble d'efforts afin de prendre en considération les rôles spécifiques des femmes dans l'économie et au sein des ménages et incorporer cette dimension à l'analyse et aux politiques de développement.

Dans ce volume, divisé en 12 chapitres, dont chacun est centré sur un aspect particulier ou sur un cas spécifique, quelques-uns des auteurs ont tiré des leçons des politiques concernant les femmes et le développement. Un chapitre est consacré en particulier aux recherches sur le développement et à ses applications pratiques pour les femmes: "Les femmes, la pauvreté et le développement dans le tiers monde". Mayra Buvinic et Margaret A. Lycette expliquent dans ce chapitre comment la pauvreté frappe davantage les femmes que les hommes, tant du point de vue de l'intensité que de la modalité. Toutes deux se concentrent sur les aspects suivants: pourquoi les revenus des femmes chefs de famille —qui sont une réalité en pleine expansion— ont-ils tendance à être plus bas et pourquoi le travail des femmes est-il moins productif que celui des hommes et moins bien payé? De plus, la contribution économique des femmes au budget du ménage semble être plus significative en période de contraction économique.

Après avoir fait l'historique de l'expérience accumulée durant la décennie passée et l'actuelle à travers les initiatives de développement axées sur

la pauvreté des femmes, les auteurs suggèrent de transférer la priorité des programmes destinés aux femmes et au développement du niveau du projet à celui des politiques. Elles font quelques brèves recommandations qui soulignent que les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent être conçues de manière à affronter les contraintes sociales, légales et économiques qui sont propres aux femmes.

Rural Women in Latin America: Experiences from Ecuador, Peru and Chile. *ISIS-Service international d'information et de communication des femmes, 122 pages, Rome, 1987, en anglais.*

Ce livre constitue un bon exemple de réseaux entre femmes. Il relate les luttes des femmes des zones urbaines et rurales et présente les faits à des niveaux d'abstraction différents. Plusieurs membres d'organisations de femmes racontent l'histoire de leur lutte pour la vie dans un environnement d'extrême pauvreté, d'exploitation et d'oppression. A la lumière de leurs vécus journaliers, il devient évident qu'elles ont besoin de s'organiser. Cet ouvrage présente avec réalisme et simplicité les objectifs et les problèmes de ces organisations de femmes.

Le livre décrit le travail réalisé par trois associations de femmes sud-américaines. Le "Centro de Acción de las Mujeres", en Equateur, s'occupe des rêves brisés des migrantes qui essaient de fuir la pauvreté et l'exploitation qui règnent dans les zones rurales et retrouvent en ville une situation similaire. Le "Centro Amanta de Estudios y Promoción de la Mujer", au Pérou, nous donne un aperçu de la vie des femmes des zones urbaines et rurales des Andes. Au Chili, le "Centro

de Estudios de la Mujer" montre finalement les problèmes des femmes rurales salariées dont les rangs grossissent de plus en plus du fait de la modernisation.

Tous ces récits au jour le jour de la lutte que mènent ces femmes en faveur d'organisations autosuffisantes sont analysés brièvement par la chercheuse colombienne, Magdalena de León, à partir des changements survenus dans les politiques de développement rural et l'impact de ce phénomène sur la situation des femmes de la campagne.

Decade of Achievement 1977-1987, Centre de la conférence nationale des femmes, New York, 1988, 72 pages, en anglais.

Ce rapport est le résultat d'une enquête sur le Plan national d'action en faveur des femmes, adopté à la première Conférence nationale des femmes, tenue à Houston (Etats-Unis) en 1977. La publication présente d'abord quelques chiffres éloquentes qui illustrent l'état d'esprit de ses auteurs: d'énormes progrès ont été accomplis depuis le commencement de la Décennie internationale de la femme. En 1969, par exemple, il n'y avait qu'un seul programme d'études concernant les femmes aux Etats-Unis, il y en a aujourd'hui plus de 500; les femmes montent leur propre entreprise à un rythme trois fois supérieur à celui des hommes: il y a actuellement 3,3 millions de femmes propriétaires d'une entreprise, c'est à dire 33 pour cent de plus qu'en 1976.

Le Comité de la Conférence nationale des femmes, auparavant Comité permanent de l'Année internationale de la femme, présente cette enquête comme la première étape d'un projet global visant à mesurer les progrès accomplis en matière de Plan national.

La première partie décrit comment le Plan est devenu réalité, la seconde partie explique la méthode utilisée et la compilation de l'enquête. La troisième partie porte sur la mise en oeuvre du Plan par zones d'intérêt.

Jouer à l'égalité: les femmes et la fonction publique fédérale 1908-1987, Nicole Morgan, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, 1988, 70 pages, en anglais et français.

La publication fait l'historique des progrès réalisés dans la fonction publique canadienne à partir du début du siècle. A travers l'analyse de rapports annuels, de règlements et de données inédites ainsi que d'entrevues, Nicole Morgan en conclut que les progrès réalisés par les femmes tiennent davantage des montagnes russes que de la ligne droite.

Mme Morgan décrit les diverses étapes de la longue marche des femmes dans la fonction publique canadienne et les intitule: la réticence (1908-1959), la nécessité (les années soixante), la tolérance et la défensive (les années soixante-dix) et enfin le partage (les années quatre-vingts). Au fil des décennies, des mesures plus radicales prises afin de permettre l'avancement des femmes vers l'égalité ont commencé à produire leurs effets. Si l'on compare les difficiles années soixante et soixante-dix, il est indéniable, selon l'auteur, que les années quatre-vingts marqueront une étape importante dans la progression des femmes dans la fonction publique fédérale. Près de 40 pour cent des postes de cadre et de haute direction ont été attribués à des femmes entre 1976 et 1985.

Ces progrès, doivent cependant être mis en perspective. Malgré les programmes d'action positive, il reste qu'en 1987, les femmes comptaient seulement pour 8,7% de la catégorie cadre supérieur et pour 13,7% dans celle de la haute direction contre 82,8% pour les postes de soutien administratif. "De vrais progrès n'auront lieu que lorsque les femmes seront présentes et écoutées pleinement aux tables où se prennent les décisions", a dit la Présidente du Conseil, Mme Sylvia Gold.

RECUEIL DE STATISTIQUES ET D'INDICATEURS SUR LA SITUATION DES FEMMES EN 1986, Bureau de statistique des Nations Unies, New York, 1989, 592 pages, bilingue anglais-français.

L'élaboration de statistiques et d'indicateurs sur la situation des femmes a été recommandée pour la première fois au niveau international par le Plan d'action mondial pour la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la femme (1975) et été ratifiée ensuite par le Programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1980) et les Stratégies prospectives d'action de Nairobi (1985). Le Programme d'action recommande aux Nations Unies de "préparer, en étroite collaboration avec les institutions spécialisées et les commissions régionales et à partir du travail réalisé par l'INSTRAW, des recueils de statistiques comprenant les données les plus récentes sur la situation des femmes et sur l'évolution des tendances ainsi que les mesures prises à l'échelon national et international pour améliorer la condition de la femme".

Dans l'ensemble, ce travail au niveau international vise trois objectifs: l'amélioration des concepts et méthodes utilisés dans les statistiques et indicateurs sur la situation des femmes, une compilation et une diffusion plus efficaces, et une collaboration au niveau technique en vue d'améliorer et de promouvoir les capacités nationales. Le Recueil répond essentiellement aux travaux réalisés pour atteindre le second objectif.

Il s'agit d'une version actualisée et étoffée du document "Sélection de statistiques et d'indicateurs sur la situation des femmes", élaboré pour la Conférence de Nairobi. Il a été préparé à partir de la base de données informatisée des Nations Unies concernant les indicateurs et les statistiques sur les femmes créée fin 1987 par le Bureau de statistique du Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU. La base de données de même que le Recueil ont été mis au point en collaboration avec l'INSTRAW, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, d'autres bureaux du Secrétariat des Nations Unies et les services de statistique des commissions régionales et des institutions spécialisées, telles que l'OIT, la FAO, l'Unesco, l'OPS et une ONG, l'Union interparlementaire.

Le but du Recueil est de regrouper en un seul volume un vaste choix de statistiques et d'indicateurs sur la situation de la femme pendant la période 1970-1985 qui avaient déjà été compilés au niveau international et de constituer ainsi un ouvrage de référence statistique de grande utilité en même temps qu'un guide technique sur les sources de données en cas de recherches plus approfondies. Il s'efforce également de faire la synthèse nécessaire des concepts statistiques, des définitions et des classifications utilisés pour la collecte et la compilation des données au niveau national et international.

Le livre rassemble des statistiques et des indicateurs de 178 pays et zones, en 33 tableaux regroupés en neuf grands thèmes principaux:

- composition, répartition et mouvement de la population.
- ménages et familles, état matrimonial, fécondité.
- taux d'activité et population non active dans l'économie.
- revenus et dépenses nationaux et des ménages.
- instruction et alphabétisation.
- santé et services sanitaires; handicapés.
- conditions du logement et établissements humains.
- affaires publiques et participation politique.
- justice pénale.

Pour les utilisateurs de données qui possèdent un micro-ordinateur et des logiciels, les tableaux du Recueil ainsi que la base de données sur les indicateurs et les statistiques concernant les femmes sont également disponibles en disquettes, sur demande adressée au Bureau de statistique des Nations Unies. □

Bibliothèque

sélection de publications

Report on the National Workshop on the Improvement and Use of Statistics and Indicators on Women in Development, INSTRAW, Saint-Domingue, 1989, 119 pages, en anglais.

L'atelier national sur l'Amélioration et l'utilisation des statistiques et indicateurs relatifs aux femmes et au développement s'est tenu à Beijing (Chine) du 1er au 8 juin 1988. Il était organisé par l'INSTRAW, le Bureau d'Etat de statistique de la République populaire de Chine, LA Fédération des femmes de Chine, avec la collaboration du Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU et la CESAP.

Le but de cet atelier était de mettre en lumière que des statistiques, des indicateurs et des données plus exactes sur les femmes sont nécessaires et de promouvoir des concepts et des méthodes statistiques sur la contribution des femmes au développement de la Chine. Il avait également pour objectif d'améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des indicateurs statistiques relatifs aux femmes et au développement. Plus de 100 producteurs et utilisateurs de statistiques en provenance de toutes les provinces chinoises ont assisté à cette réunion.

Le rapport, édité par l'INSTRAW à la demande du Bureau d'Etat de statistique et de la Fédération, comporte les discussions et les recommandations de l'atelier ainsi que le texte in extenso des exposés et notamment "Collecte des statistiques sur les femmes" de Xiong Zhennan, "Amélioration des rapports statistiques de la Fédération" de Zhao Linghua, "Les résultats obtenus par la CESAP lors du recensement de 1980 en matière de quantification de la population active féminine et suggestions afin d'améliorer la collecte et la quantification pour celui de 1990" de Lawrence Lewis, "Création d'une base de données statistiques sur les femmes" d'Huang Delin et "Le programme de l'INSTRAW en matière

de statistiques et d'indicateurs sur les femmes" de Dunja Pastizzi-Ferencic.

Rapport de la réunion consultative interrégionale sur les femmes et les coopératives: conséquences pour le développement, INSTRAW, Saint-Domingue, 1988, 70 pages, en anglais, espagnol et français.

Le séminaire interrégional sur les femmes et les coopératives (Plovdiv, 20 au 24 juin 1988) était organisé par l'INSTRAW et son point focal en Bulgarie, la Commission scientifique mixte "Les femmes dans la société socialiste" de l'Académie des Sciences de la Bulgarie. Il avait pour but principal d'élaborer des directives à long terme en vue d'actions visant à accroître la participation des femmes dans les coopératives. Le rapport présente les discussions sur les principaux points de l'ordre du jour:

- Approche coopérative du développement: expérience régionale en matière de politiques économiques et sociales, participation des femmes au mouvement coopératif international, aspects d'organisation et de gestion.

- Formation et échanges d'information.

- Directives en vue d'actions. (Les directives ont été distribuées au cours de plusieurs réunions et ont donné des preuves de leur utilité).

L'annexe III contient le texte complet du discours liminaire prononcé par Dunja Pastizzi-Ferencic.

Trente-cinq experts en provenance de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine ainsi que d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'institutions des Nations Unies ont assisté au séminaire. Les participants ont souligné que des données et des statistiques concernant les femmes affiliées aux différents types de coopératives sont indispensables pour la formation et l'enseignement ainsi que pour les organismes de crédit et les prêts à des taux d'intérêt diffé-

rents. Comme c'est la première fois que les problèmes de développement sont étudiés en fonction des femmes et des coopératives, les participants ont exprimé le souhait que les informations échangées au cours de la réunion soient diffusées massivement. Le rapport est envoyé sur demande adressée à l'INSTRAW et les exposés des participants seront publiés prochainement dans la langue où ils ont été prononcés.

Methods of Measuring Disparity between Men and Women – A Technical Report, Pavle Sicherl, INSTRAW, 1989, 180 pages, en anglais.

Ce rapport est la suite logique du travail entrepris préalablement par l'INSTRAW et le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU en vue d'améliorer les concepts, les méthodes et la compilation des données et des indicateurs relatifs aux femmes. Il porte sur la phase suivante de l'enquête: l'analyse des données existant déjà ou obtenues récemment, ce qui est la raison être de leur collecte.

En premier lieu, le rapport analyse plusieurs méthodes et indicateurs analytiques qui ont été proposés et utilisés au cours d'études nationales et internationales afin de mesurer les disparités entre hommes et femmes. La différence entre hommes et femmes est appelée dans ce rapport "disparité des sexes" plutôt qu'"inégalité des sexes", étant donné que cette différence peut s'expliquer en partie par des facteurs autres que le sexe, selon l'auteur. Il s'intéresse tout spécialement aux changements intervenus au fil des années. "L'intervalle temporel", nouvel indicateur statistique de la dimension temporelle des disparités, est ainsi créé afin de donner un nouvel aperçu de l'interprétation et de l'évaluation du degré de disparité entre les sexes. En tant qu'indicateur statistique, il a l'avantage tout particulier d'être exprimé en années, ce qui est une unité de mesure commune. □

Bulletins des points focaux de l'INSTRAW

Plusieurs institutions qui opèrent comme points focaux de l'INSTRAW publient des bulletins. Malgré de réelles difficultés financières, qui ont obligé notre point focal en Yougoslavie à interrompre la publication de son bulletin destiné exclusivement à la diffusion d'informations concernant l'INSTRAW, trois publications continuent à divulguer les nouvelles ayant trait à la problématique des femmes et du développement.

● **AIDOS News**, organe de l'Associazione italiana Donne per lo Sviluppo (AIDOS), décrit en détail les nombreuses activités et les projets qu'a entrepris l'institution dans les pays en développement. Conformément au postulat de l'AIDOS de se constituer en centre de référence pour les activités mises en oeuvre par la Décennie internationale des Nations Unies pour la femme, **AIDOS News** est un porte-parole énergique et stimulant qui confirme que des programmes et des activités efficaces sont entrepris en faveur des femmes et du développement.

Dans son numéro 3-4, **AIDOS News** fait le bilan de ses projets de développement dans dix pays africains et présente un reportage sur la circoncision des enfants et les moyens mis en oeuvre pour éliminer cette pratique. Le numéro 5-6 est en grande partie dédié au séminaire organisé par l'INSTRAW sur les communications pour les femmes dans le développement et en publie plusieurs exposés.

● L'Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación de la Mujer (IECAIM) a publié le premier numéro de son bulletin **IECAIM Noticias** en 1988. Il y publie les statuts de l'IECAIM et sa désignation officielle qui lui confie la mission de réaliser des activités de recherche, de formation et d'information en faveur des femmes. L'administration de l'IECAIM est confiée à de hautes personnalités équatoriennes appartenant à des institutions qui travaillent dans le domaine de la santé, la technologie adaptée, les statistiques, la législation internationale, la sociologie et les affaires féminines.

L'IECAIM relate sa participation à des manifestations internationales, aux réunions du Conseil d'administration de l'INSTRAW et à des ateliers régionaux tels que celui sur "Les femmes, la planification et le développement dans la région des Andes", tenu au Chili en 1986, ou "Solutions pour améliorer la participation des femmes dans l'économie non structurée", en 1988. **IECAIM Noticias** rend également compte d'autres activités comme des recherches ou des cours effectués à Quito, par exemple sur la femme et la petite entreprise, sur les statistiques démographiques, etc.

● Le Conseil des Etats-Unis pour l'INSTRAW a publié son premier bulletin Printemps-Eté 1989, consacré à son réseau et aux activités de conférences sur la problématique des femmes et du développement. Il publie également la liste des contacts de chaque réseau, celle des conférences et des offres de bourses intéressant les femmes. Le Conseil établit actuellement les contacts nécessaires pour avoir accès aux collections des bibliothèques possédant du matériel bibliographique sur la problématique des femmes et du développement. Son objectif est d'obtenir un fonds commun

de référence des ouvrages relatifs aux femmes et au développement ainsi que des documents "éphémères" et de procéder à des échanges avec des centres de recherche et de documentation sur les femmes dans le monde entier.

Avec l'objectif d'intégrer les questions des femmes au débat international, le Conseil concentre ses énergies sur deux domaines de recherche prioritaires, les études sur les pays du Pacifique et l'urbanisation, domaines qui se caractérisent par le nombre réduit des recherches effectuées du point de vue des femmes. Le Conseil patronne donc des tables-rondes pendant les conférences de spécialistes, encourage les initiatives des chercheuses dans ces domaines, et assure également le suivi de la législation relative au financement d'activités en faveur des femmes et du développement auprès du pouvoir législatif. D'autres activités de l'organisation sont également citées, y compris les références des dernières publications. Le programme de cours et les offres de bourses offertes sont envoyés sur demande. Pour toute information supplémentaire, adressez-vous au U.S. Council for INSTRAW, P.O. Box 70601, Chevy Chase, Md 20813-0601, Etats-Unis.

● Le point focal de l'INSTRAW en Nouvelle Zélande, le Ministère des affaires féminines, a publié sa première **Déclaration annuelle d'intention** en septembre 1988. Cette **Déclaration d'intention** porte sur les réalisations du Ministère au cours de l'année en question et sur ses activités futures. Le Ministère a été créé en 1984 par le gouvernement néo-zélandais afin d'améliorer la situation économique et sociale globale des femmes. Ses activités se concentrent sur l'obtention de l'égalité pour les femmes et dans ce but il accorde une attention toute particulière à l'élimination des disparités sociales et économiques. Les Maories, les femmes des îles du Pacifique et les femmes ayant des professions peu ou pas rémunérées du tout sont les plus défavorisées. Les autres questions dont s'occupe activement le Ministère sont les politiques concernant la violence au sein de la famille, le chômage, les prestations sociales pour les femmes âgées, l'éducation et la santé. Le Ministère fait également un rapport à la Ministre des affaires féminines sur ses contacts avec les femmes des collectivités, l'impact des politiques gouvernementales sur les femmes, et il formule des avis en ce qui concerne la mise en application des politiques du secteur public et privé qui affectent directement les femmes. □



Javier Pérez de Cuellar, Secrétaire général de l'ONU, et Annabelle Wiener, Directrice de la Fédération mondiale des associations des Nations Unies, ont reçu Ada Balcácer (au centre) au Siège des Nations Unies à New York, le 27 janvier dernier. L'INSTRAW a appuyé l'initiative de la Fédération d'émettre un cachet reproduisant une oeuvre de Mme Balcácer, célèbre peintre dominicaine, en même temps que le timbre des Nations Unies pour 1989 en hommage à la Banque Mondiale.

Le Conseil de la femme de Buenos Aires

Le Conseil de la femme de la province de Buenos Aires surgit comme moyen d'action positive visant à modifier les situations de discrimination à l'encontre des femmes et à promouvoir la participation politique de ces dernières au sein de la société argentine. Depuis la création de cette institution, les Argentines disposent d'un espace supplémentaire qui renforce les efforts que réalise, depuis mars 1987, le Sous-Secrétariat à la condition de la femme, point focal de l'INSTRAW, en vue d'obtenir qu'on les prenne en considération en tant que protagonistes du processus de développement.

Fondé en mai 1987, le Conseil relève directement du Gouverneur de la province de Buenos Aires. Il a à sa tête un Conseil exécutif composé de 14 membres et il reçoit les avis techniques d'un Conseil consultatif, formé de représentants du pouvoir législatif, d'organisations de femmes, d'associations culturelles, syndicales et professionnelles, liées à la problématique des femmes.

Ses buts principaux sont de:

- Proposer des politiques globales qui tiendraient compte des problèmes des femmes, et concerneraient notamment les réformes normatives et la

formulation de programmes administratifs.

- Encourager des modalités de participation des femmes argentines au sein de la société sur un pied d'égalité.

- Promouvoir l'application de la Convention des Nations Unies contre toute forme de discrimination à l'encontre des femmes et soumettre les avant-projets visant à rendre la législation provinciale conforme aux prévisions de cette Convention.

Pour obtenir de meilleurs résultats, le Conseil a subdivisé ses activités en plusieurs programmes:

- création de Conseils municipaux de la femme.
- de concert avec le Sous-Secrétariat au travail, programmes d'information destinés aux travailleuses et aux employées de maison pour leur faire connaître leurs droits en matière de travail.
- des femmes rurales aux activités de commercialisation.
- prévention de la violence à l'encontre des femmes. □

Contact: María E. de Rubino, Secrétaire exécutive, Consejo Provincial de la Mujer, Calles 12 y 53, Torre 2, La Plata, Buenos Aires, Argentine.

Journée internationale des femmes 8 MARS

● **A NEW YORK.** Le Groupe pour l'égalité des droits de la femme aux Nations Unies a organisé des activités autour du thème "Connaissez mieux les femmes: leurs contributions, frustrations et espoirs".

Dans la salle du Conseil économique et social, Martti Ahtisaari, Secrétaire général adjoint à l'administration, aux finances et à la gestion d'alors, a transmis le message du Secrétaire général, Javier Pérez de Cuellar (cf. encadré). Il a également rendu homma-

ge à Patricia K. Tsien, première Présidente du Groupe, dont elle a été l'une des fondatrices en 1971, en lui offrant une coupe de cristal. Mme Tsien, Chef de la section africaine du Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation jusqu'à son départ à la retraite en 1979, a travaillé 32 ans à l'ONU.

Après cette cérémonie, un colloque sur le thème "Connaissez mieux les femmes" a été célébré. Les participants étaient Mme Ann Hercus, représentante

permanente de la Nouvelle Zélande, et trois anciennes présidentes du Groupe: Mmes Tsien, Yolanda Samayoa (1984) et Susan Markham (1981-1982). La modératrice était Mallica Vajarathon, présidente du Groupe en 1979.

Pendant toute la journée, un vidéo de deux minutes a été projeté dans le hall du Secrétariat montrant la variété des activités exercées par les femmes qui travaillent aux Nations Unies. Une exposition de photos sur le même thème était présentée dans le hall du Secrétariat et dans la salle du Conseil économique et social. Le film et l'exposition avaient tous deux été préparés par le Département de l'information.

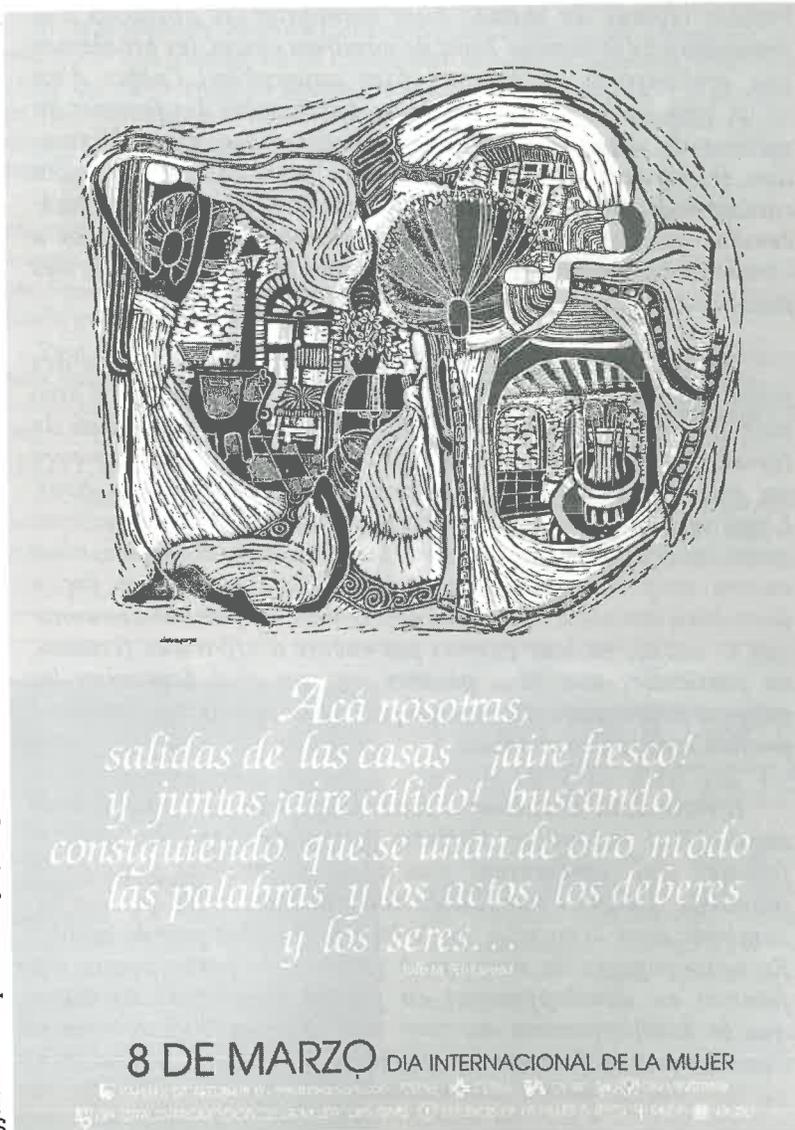
Le Groupe et la Tribune internationale des femmes, organisation non gouvernementale qui lutte pour les droits de la femme dans les pays en développement, ont offert conjointement une réception à l'intention des Nations Unies au Church Centre.

● **A GENEVE.** La commémoration de la Journée internationale de la femme a comporté un débat au Palais des Nations sur un rapport qui fait le bilan de la situation des femmes aux Nations Unies, préparé à la demande du Groupe pour l'égalité des droits de la femme à l'ONU par un groupe de travail composé de femmes issues de 16 organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Le Groupe de Genève a aussi projeté le film "Rosie the Riveter" qui décrit la vie des ouvrières des usines des Etats-Unis à la fin de la Deuxième guerre mondiale.

● **A VIENNE.** Margarita Papanreou, femme du Premier ministre de Grèce à l'époque, était invitée à prendre la parole à une manifestation organisée par la Directrice générale du Bureau des Nations Unies à Vienne, Margaret Anstee, afin de lancer un coffret éducatif préparé par les Nations Unies sous le titre "Les femmes et la paix: égalité, participation, développement".

Mme Anstee a également participé à une table-ronde aux côtés de la Secr-



Affiche réalisée par Millaray Quiroga

taire d'Etat de la Chancellerie fédérale autrichienne, Johanna Dohnel, et de parlementaires et diplomates autrichiennes sur le thème: "Les femmes et la fonction publique".

● **A SAINT-DOMINGUE.** Suivant une tradition déjà bien établie de fêter en musique le 8 mars, les organismes des Nations Unies présents en République dominicaine se sont réunis pour une joyeuse célébration organisée par l'INSTRAW. Deux chorales locales ont interprété une sélection très variée de musique classique et moderne sous la direction de Laurina Vásquez et de Mayra Peguero.

La Directrice de l'Institut, Dunja Pastizzi-Ferencic, a souhaité la bienvenue aux invités qui occupaient complètement la salle de musique de la Bibliothèque nationale, puis elle a remercié la chorale du collège américain de Saint-Domingue et celle du Conservatoire national de musique pour leur participation enthousiaste. Alfonso Chan, Administrateur en chef de l'INSTRAW, a lu le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la femme et César Miquel, Représentant résident du PNUD, a rappelé l'importance que revêtait l'intégration totale des femmes au processus de développement. Jacqueline Malagón, membre de droit du Conseil d'administration de l'INSTRAW, qui représentait le gouvernement dominicain, et Carmen Inés Díaz, Directrice du Bureau pour la promotion de la femme, ont également pris la parole.

Une affiche, dessinée par Millaray Quiroga, a été imprimée conjointement par l'INSTRAW, le Bureau de promotion de la femme (point focal de l'INSTRAW en République dominicaine) et plusieurs ONG nationales et internationales. Sous la gravure, où mouvement et tranquillité se côtoient pour représenter les femmes au dedans et au dehors de chez elles, un poème de la chilienne Julieta Kirkwood dit ceci:

*"Les femmes,
Hors de chez nous: bouffée d'air pur!
Ensemble, bouffée d'air doux!
Pour chercher,
Pour trouver un lien différent
Entre les mots et les actes, les tâches
Et les êtres." □*

8 MARS

Message du Secrétaire Général

"La Journée internationale de la femme que nous célébrons cette année est pour nous l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés, tant dans le cadre de la lutte pour l'égalité des droits de la femme, que dans le cadre de la promotion de la participation pleine et entière des femmes au processus du développement, sans oublier l'importance du rôle que celles-ci jouent dans la recherche de la paix à travers le monde.

Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait dans de nombreuses régions du monde pour surmonter les obstacles à la promotion de la femme. Dans de nombreux pays, les problèmes que rencontrent les femmes font aujourd'hui l'objet d'un débat plus ouvert dans les médias. Les besoins des femmes en matière de santé et d'éducation reçoivent davantage d'attention, les services d'appui visant à aider les travailleurs à prendre soin de leurs enfants se développent et bénéficient d'un financement plus approprié, l'alphabétisation des jeunes filles a continué de progresser et le nombre de femmes occupant des postes de direction s'est élevé.

Dans d'autres pays, cependant, la question de l'égalité des sexes reste dépendante d'un changement fondamental d'attitude à l'égard des femmes, tant au foyer que sur le lieu de travail. La violence qui s'exerce contre les femmes demeure un grave sujet de préoccupation dans de nombreux pays. L'égalité de traitement des femmes au travail, en ce qui concerne les rémunérations comme les conditions d'emploi, n'est encore trop souvent qu'une espérance. En outre, la façon dont bien des sociétés conçoivent le développement économique et social, ne leur permet pas encore d'offrir aux femmes, en particulier aux plus pauvres ou aux plus démunies, les moyens nécessaires de revendiquer, d'obtenir et de mettre à profit l'égalité des chances.

Il reste donc beaucoup à faire. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui redoubler d'efforts pour faire en sorte que les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, puissent s'acquitter des multiples rôles qui leur incombent dans la société, sur la base d'une plus grande égalité. Et nous engager de nouveau à favoriser la participation des femmes au développement en faisant pleinement admettre que le développement ne peut être vraiment efficace que si l'on donne aux femmes les pouvoirs qui leur reviennent, et si on les compte parmi ses ressources les plus importantes." □



LE COFFRET SUR LES FEMMES ET LA PAIX

Un coffret de matériel pédagogique sur *les femmes et la paix* a été élaboré et financé par la Division pour la promotion de la femme du Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires qui se trouve à Vienne. Il a été mis en circulation à l'occasion de la Journée internationale de la femme simultanément, à Vienne, à Genève et à New York. Ce coffret est le cinquième d'une série d'études similaires que réalise le Comité conjoint d'information Nations Unies-Programme des ONG en faveur des femmes.

Le matériel qu'il présente se divise en sept chapitres qui traitent, notamment, des sujets suivants: participation des femmes à l'établissement de la paix et de la coopération internationale; les droits de la personne humaine; les composants essentiels de la paix; la violence sociale; les femmes et le désarmement. Il s'agit en fait d'un plan-cadre éducatif sur les questions des femmes et il est conçu comme un prototype susceptible d'être adopté et reproduit par les groupements de femmes, les écoles, les universités, les institutions de recherche et de formation, les ONG, les ministères gouvernementaux et les organisations bénévoles orientées vers l'action qui s'occupent de la promotion des femmes. Le fil conducteur de tous les chapitres, c'est l'interaction qui existe entre les actions pour le maintien de la paix et la promotion des femmes, ainsi que le lien étroit qui unit celles-ci aux grandes questions internationales qui mettent en péril les efforts accomplis en faveur de la sécurité mondiale.

Le coffret présente des informations essentielles et fondamentales, une structure favorisant l'analyse et un contexte pour les actions qui découlent de cette dernière. Conçu pour encourager à la fois l'étude et l'action, son but spécifique est la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

Pour commander le coffret pédagogique "Les femmes et la paix: égalité, participation, développement", qui est disponible en anglais, en espagnol et en français, adressez-vous à: Secrétaire, CCINU - Groupe de programmes des ONG en faveur des femmes, Service de liaison ONU - ONG, Palais des Nations, CH 1211, Genève 10, Suisse.

Le prix du coffret est 10 US\$ si la commande provient d'un pays industrialisé. Il est gratuit pour les pays en développement. Le coffret peut être consulté au siège des Nations Unies, à New York, dans la salle S-390 et au Centre des ressources des ONG, salle S-101. □

Le 8 mars à l'Université McGill

L'Université McGill de Montréal (Canada) a invité l'INSTRAW à participer à la célébration de la Journée internationale de la femme. "McGill International" et le Centre McGill de recherche et d'enseignement sur les femmes avaient organisé une exposition d'affiches et de publications sur les femmes et le développement.

Au cours de la soirée, Krishna Ahooja-Patel, Directrice adjointe de l'INSTRAW, et Eva Rathgeber ont présenté deux exposés, respectivement: "Les femmes et les hommes au XXIème siècle: indices des tendances, mouvements et recherches au niveau international" et "Le développement continu et les femmes: les initiatives actuelles du CRDI", tous deux suivis d'un débat.

Mme Ahooja-Patel a également rencontré les responsables des facultés intéressées à inclure la question des femmes dans les champs principaux d'études tels que le développement économique, les sciences politiques et la géographie urbaine. En accord avec son programme d'activités sur les nouvelles méthodologies concernant les femmes et le développement, l'INSTRAW collabore avec l'Université McGill pour la formulation d'un programme d'études sur les femmes et le développement. □



UNE NOUVELLE CARTE POSTALE

Dans le cadre de la série de cartes postales reproduisant des tableaux de femmes peintres qui vivent à Saint-Domingue, l'INSTRAW vient d'éditer un nouvel aperçu de leur créativité.

Inés Tolentino, jeune artiste dominicaine qui a fait ses études à Paris, présente un tableau de sa série "Les fruits de l'oubli". Cette composition délicate mêle le figuratif et l'abstrait,

les couleurs claires et foncées, les touches précises et floues afin de créer une atmosphère nostalgique.

En faisant cadeau à l'INSTRAW des droits de reproduction sur son tableau, l'artiste contribue au financement des activités de l'Institut en faveur des femmes et du développement. En échange, l'INSTRAW est fier de faire connaître dans le monde entier, l'une de ses créations. □

Nouvelles internes

● En novembre 1988, Gale Zahniser de l'ONUDI a rendu visite à l'INSTRAW en mission officielle afin de procéder à un échange de vues à propos d'une programmation conjointe.

● L'INSTRAW a poursuivi sa collaboration avec la Fundación La Voz de la Mujer et il lui a fourni les conseils techniques nécessaires pour sa programmation future. La Fondation a assisté à plusieurs réunions à l'Institut.

● Georgina Ashworth, Directrice de CHANGE, une ONG jouissant du statut consultatif auprès de l'ONU, et Diana Brandi ont travaillé comme consultantes du Programme de l'INSTRAW à partir de novembre 1988.

● En décembre 1988, Saara Kebusmaa-Pekonen, Directrice du Programme de coopération pour le développement de l'École d'économie d'Helsinki, a rendu visite à l'Institut en vue de planifier une activité conjointe dans le domaine commercial pour les femmes cadres.

● En janvier, Mario Zamorano, Directeur du Centre d'information des Nations Unies pour le Mexique, Cuba et la République dominicaine, est venu à l'INSTRAW afin de procéder à un échange d'informations.

● Félix Adam, de l'Université du troisième âge de Caracas, et Carmen Ares, de l'Université Eugenio María de Hostos de Saint-Domingue, ont eu des entretiens avec le personnel de l'INSTRAW au sujet des réunions consultatives nationales concernant les femmes âgées qui se sont tenues au siège de l'Institut les 13 janvier et 21 avril 1989.

● Soledad Parada, démographe et sociologue, a travaillé en tant que consultante aux côtés du personnel de l'INSTRAW sur la problématique des femmes et les problèmes de développement dans la sous-région d'Amérique centrale.

● En février, Fabiola Argüello, membre du Conseil de l'IECAIM, point focal de l'INSTRAW en Equateur, est venue en qualité de chargée de recherche analyser et effectuer des recherches sur les statistiques et les indicateurs relatifs aux femmes âgées conjointement avec le personnel de l'Institut.

● Une représentante du point focal de Bulgarie, Krassimira Vladova, nous a rendu visite grâce à une bourse de perfectionnement de deux mois. Pendant son séjour, elle s'est familiarisée avec le plan de travail de l'Institut et les modalités de fonctionnement de celui-ci, notamment pour tout ce qui concerne la coopération entre l'INSTRAW et ses points focaux. Elle s'est également chargée d'assurer le suivi de la Réunion internationale consultative d'experts sur femmes et les coopératives qui s'était tenue à Plovdiv du 20 au 24 juin 1988.

● En mars, Clorinde Zéphyr, fondatrice de l'ENFOFAM, centre haïtien de formation et de documentation sur les femmes, nous a rendu visite afin de discuter des possibilités de coopération pour l'avenir.

● Elina Sana du bureau du FISE au Guatemala est venue nous voir afin d'obtenir des informations générales.

● L'Association des dames du corps diplomatique accrédité en République dominicaine nous a fait sa première visite officielle. Cette réunion a contribué à renforcer la coopération qui existait déjà entre l'Association et l'INSTRAW.

● En avril, Gloria Bonder, psychologue de l'Université de Buenos Aires, a procédé à des échanges de vues avec la Directrice de l'INSTRAW sur des sujets d'intérêt commun et elles ont analysé la possibilité d'une collaboration pour l'avenir. □

REUNIONS AU SIEGE



Glen et Mildred Leet, lors de la présentation du programme Trickle-Up.

● Le Trickle-Up Programme, organisation indépendante à but non lucratif, qui se consacre à la création de nouveaux emplois et à l'amélioration du bien-être social et économique des populations les moins favorisées du monde entier, a contribué à créer 10.300 entreprises dans 83 pays. Chaque nouvelle affaire démarre avec seulement 50 dollars que lui remet le Programme. Ce dernier a contribué à lui seul à l'obtention de plus de 10 millions de dollars en chiffre d'affaire au profit de 65.000 personnes réparties dans le monde entier.

Mildred Robbins Leet et Glen Leet, qui ont fondé le Programme ont retracé l'historique de celui-ci lors d'une réunion tenue au siège de l'INSTRAW, le 21 avril 1989, à laquelle ont assisté des représentants gouvernementaux et d'ONG. Le projet est géré par des coordinateurs locaux qui sont le plus souvent des membres d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales. Le coordinateur recense les petits groupes, qui souhaitent monter une entreprise. Le coordinateur les aide alors à planifier le projet. Ensuite, le Programme leur fait parvenir un premier chèque de 50 dollars et le projet démarre. Trois mois plus tard, il leur envoie un second chèque de 50 dollars si l'individu ou le groupe a travaillé 1.000 heures et s'il a réinvesti au moins 20 pour cent des bénéfices dans l'entreprise. A partir de son siège de New York, le Programme assure le suivi de chaque projet et a constitué une banque de données sur ordinateur qui couvre le monde entier. □

● Les femmes et la coopération Nord-Sud. Afin d'analyser le rôle joué par les femmes dans les relations Nord-Sud, l'INSTRAW et le Centro de Investigaciones para la Acción Femenina (CIPAF), ONG de la République dominicaine, ont procédé à des échanges de vues officiels avec des représentantes d'ONG d'Amérique latine et d'Europe qui participent à un projet financé par NOVIB, institution gouvernementale hollandaise.

La réunion s'est tenue au siège de l'INSTRAW, le 3 février 1989. La table ronde était constituée par Itxiar Lozano du CIDHAL (Mexique), Carmen Tornaría du PLEMU (Uruguay), Margaret Ooterijk du NOVIB (Hollande), Magaly Pineda du CIPAF (République dominicaine) et Krishna Ahoja-Patel, Directrice adjointe de l'INSTRAW. Les représentantes des ONG ont dit qu'à leur avis, le dialogue devrait opérer dans les deux sens et s'établir non seulement dans la direction Nord-Sud mais aussi Sud-Nord. Les femmes des pays du Sud ne devraient pas être considérées uniquement comme les bénéficiaires de programmes de coopération technique mais aussi comme des agentes actives qui travaillent pour développer socialement, politiquement et économiquement une société. □

Conseil D'Administration

DANIELA COLOMBO
Italie

FABIOLA CUVI ORTIZ
Equateur

HAWA DIALLO
Mali

PENELOPE RUTH FENWICK
Nouvelle-Zélande

ELENA ATANASSOVA LAGADINOVA
Bulgarie

ACHIE SUDIARTI LUHULIMA
Indonésie

GULE AFRUZ MAHBUB
Bangladesh

VICTORIA N. OKOBI
Nigéria

VIRGINIA OLIVO DE CELLI
Vénézuéla

TAWHIDA OSMAN HADRA
Soudan

KRISTIN TORNES
Norvège

Membres de droit

Un représentant du Secrétaire général
La Directrice de l'Institut
Des représentants des cinq Commissions
économiques régionales des Nations Unies
Une représentante du Gouvernement
de la République dominicaine

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

INSTRAW
nouvelles 
FEMMES ET DEVELOPPEMENT

Le but principal d'*INSTRAW Nouvelles* est de relater le travail accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes.

INSTRAW Nouvelles vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement.

INSTRAW Nouvelles, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 14.500 exemplaires.

Veuillez adresser les demandes d'information et changements d'adresse à :

INSTRAW, Boîte postale 21747,
Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone (809) 685-2111, télécopie (809) 685-2117
télex (326) 4280 WAR SD.

Bureau d'appui à New York:
Bureau S-3094, Nations Unies,
New York, N.Y. 10017,
téléphone (212) 963-5684; télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.

L'INSTRAW se réserve le droit d'abrégé des textes en fonction de l'espace disponible.